



**RU
TERRE
DE
SAVOIE
MI
LLY**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2019

— RAPPORT —
D'ACTIVITÉ

www.rumilly-terredesavoie.fr



Sommaire

TEMPS FORTS EN IMAGES	P.04 > 09
-----------------------	-----------

01	PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	P.10 > 13
-----------	--	-----------

02	MOYENS	P. 14 > 17
-----------	--------	------------

03	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	P. 18 > 22
-----------	---------------------------	------------

04	HABITAT	P. 23 > 25
-----------	---------	------------

05	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	P. 26 > 27
-----------	--------------------------	------------

06	TRANSPORT DÉPLACEMENTS	P. 28 > 32
-----------	------------------------	------------

07	INFRASTRUCTURES ACCESSIBILITÉS	P. 33
-----------	--------------------------------	-------

08	DÉVELOPPEMENT SOCIAL	P. 34 > 36
-----------	----------------------	------------

09	ENVIRONNEMENT	P. 37 > 39
-----------	---------------	------------

10	TOURISME	P. 40 > 41
-----------	----------	------------

11	CULTURE	P. 42
-----------	---------	-------

GLOSSAIRE	P. 43
-----------	-------

Editorial



Pierre BLANC,
Président de la
Communauté
de Communes
Rumilly
Terre de Savoie

Le rapport d'activité est le témoin des activités menées par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie sur une année civile. Conformément aux obligations légales (article 40 de la loi N°99-586 du 12 juillet 1999), il est préparé par les services et adressé à un large public : les élus communautaires et municipaux du territoire, les partenaires et également le grand public. Il fait l'objet d'une communication par le maire en conseil municipal au cours duquel les délégués communautaires de la commune sont entendus.

Pour l'année 2019, il rend compte du travail réalisé par les élus et les services de la communauté de communes. L'activité est présentée de façon structurée autour des différents pôles de services. Les pages qui suivent synthétisent une année rythmée, orientée vers un objectif d'efficience et de qualité du service rendu aux habitants.

PARMI LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019, NOUS POUVONS SOULIGNER QUELQUES ÉVÈNEMENTS :

- En janvier : la **création de la commune nouvelle Vallières-sur-Fier**, issue de la fusion des communes de Vallières et Val-de-Fier et ramenant le nombre de communes à 17 sur le territoire intercommunal,
- Au 1^{er} trimestre : la présentation en 5 réunions publiques de la **dernière phase d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)** pour expliquer les règles de zonage et le règlement,
- **L'édition de La Revue et la nouvelle formule de présentation du rapport d'activités**, dans la lignée de la refonte identitaire des documents de communication de la communauté de communes,
- **L'arrêt le 3 juin du projet de PLUi-H** en conseil communautaire, après plus de 5 ans de travaux,
- En juin : le lancement de l'étude interne sur le **mode de gestion du service eau et assainissement**,
- En août : l'**étude diagnostic** sur la fiscalité des ménages et le tissu économique,

- En septembre : l'**ouverture au public du réseau de transport urbain J'ybus à Rumilly** et du réseau d'**auto-partage CITIZ**

- En octobre : le **lancement de l'étude sur les ressources humaines et la politique sociale de la communauté de communes**

- En novembre : l'organisation de la **3^e journée de "Zone de Gratuité"** à Rumilly

- En décembre : la signature de l'avenant à la convention **"Action Cœur de Ville"** à la mairie de Rumilly et la signature conjointe du contrat **"Territoire d'Industrie Rumilly-Usses et Rhône"** avec la Communauté de Communes Usses et Rhône sur le site de TEFAL à Rumilly.

... sans compter l'ensemble des actions de proximité qui contribuent à la qualité de vie de toutes les générations sur notre territoire : éveil musical dans les écoles, activités et animations au Relais Assistants Maternels et Parents, cinéma d'été, ateliers seniors...



Concertation avec les habitants : plusieurs réunions publiques ont eu lieu au 1^{er} trimestre pour rappeler les grandes étapes d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) et présenter les principes de zonage et règlement.

1 29 JANVIER 2019

Réunion publique PLUi-H au Quai des arts.

2 31 JANVIER 2019

Réunion publique PLUi-H à Vallières-sur-Fier.

3 13 FÉVRIER 2019

Réunion publique PLUi-H à Marcellaz-Albanais.





4

Temps forts



5

4 17 FÉVRIER 2019

Restitution de l'action Éveil musical : spectacle à l'école maternelle Les Prés Riants à Rumilly.

5 6 AVRIL 2019

Prêt du broyeur à végétaux aux communes.

6 15 MAI 2019

Atelier compostage au site "Château La Salle" à Rumilly.



6



6





8



10

Temps forts



12

7 3 JUIN 2019

Conseil communautaire pour l'arrêt du projet de PLUi-H.

8 28 JUIN 2019

Repas du personnel au plan d'eau de Rumilly.

9 2 JUILLET 2019

Action pédagogique autour du PLUi-H avec les écoles du territoire.

SEPTEMBRE 2019

10 Lancement de l'opération Gourmet bag auprès des restaurateurs.

11 Ouverture du réseau d'autopartage CITIZ.

12 Déchets : pose de conteneurs semi-enterrés à Marcellaz-Albanais.



11



T





13



14

temps forts



16



17

13 4 SEPTEMBRE 2019

Accompagnement des élèves pour le transport scolaire à la rentrée.

14 14 SEPTEMBRE 2019

Ouverture du réseau J'ybus au grand public.

15 21 SEPTEMBRE 2019

Inauguration du réseau J'ybus.

16 26 SEPTEMBRE 2019

Inauguration de la trémie à la déchèterie de Broise à Rumilly.

17 7 NOVEMBRE 2019

Étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) : rencontre avec les habitants sur le marché de Rumilly.

19 30 NOVEMBRE 2019

Zone de gratuité à la salle des fêtes de Rumilly.

16 DÉCEMBRE 2019

Signature de l'avenant à l'action Cœur de Ville.

20 Signature du contrat Territoire d'Industrie Rumilly - Usse et Rhône.

PORTAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La communauté de communes a été créée en 2000 par les élus des **17 communes du territoire** avec un objectif : travailler dans la concertation, mutualiser les moyens et améliorer l'offre de services aux habitants et aux entreprises.

DYNAMIQUE LOCALE

■ 4 ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

- > ZAE Rumilly Nord
 - > Zone commerciale de Rumilly
- > ZAE Rumilly Est
- > ZAE Rumilly Sud

■ UN TISSU ÉCONOMIQUE RICHE ET VARIÉ

- > Exploitations agricoles
- > Grandes entreprises industrielles
- + PME/PMI

GOUVERNANCE

La communauté de communes est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

- Président de 2008 à 2020 (2 mandats) : Pierre Blanc, maire de Sâles.

- 9 Vice-présidents :

Aménagement du Territoire et Urbanisme :

Sylvia Roupioz, maire de Boussy

Développement économique : Pierre Béchet, maire de Rumilly

Finances et Administration Générale :

François Ravoire, maire de Vallières-sur-Fier

Equipements, Infrastructures et Accessibilité :

Jean-Pierre Violette, maire-adjoint à Rumilly

Transports et Déplacements : Roland Lombard, maire d'Hauteville-sur-Fier

Développement Social et Logement :

Viviane Bonet, maire-adjointe à Rumilly

Environnement :

Jean-Pierre Lacombe, maire de Marcellaz-Albanais

Tourisme, Sport et Culture : Jacques Morisot, conseiller municipal à Rumilly

Relations avec les communes et Communication :

Jean-François Perissoud, maire de Saint-Eusèbe

- Conseil communautaire : 41 délégués titulaires,
- Effectif des services : 72 agents.

COMPÉTENCES

■ DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- > Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec volet Habitat (PLUi-H), Zones d'Aménagement Concertées (ZAC) d'intérêt communautaire
- > Actions de développement économique et touristique
- > Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)
- > Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- > Assainissement des eaux usées
- > Eau potable

■ DES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- > Politique de logement et du cadre de vie
- > Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- > Action sociale d'intérêt communautaire

■ DES COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES transférées par les communes

- > Élaboration d'un schéma directeur intercommunal des eaux pluviales
- > Accessibilité : études
- > Mobilité : transport scolaire et transport public de voyageurs
- > Création, entretien, aménagement des liaisons cyclables d'intérêt communautaire
- > Culture : éveil musical, cinéma d'été
- > Soutien à la pratique sportive

DÉPENSES 2019	RECETTES 2019
35,5	39,5
MILLIONS D'EUROS	MILLIONS D'EUROS
32 095 HABITANTS	SUPERFICIE 170,81 KM ²
[Au 1 ^{er} janvier 2020 (données INSEE)]	

Conseil communautaire

Organigramme et fonctionnement

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) présidé entre 2008 et 2020 par Pierre Blanc, maire de Sâles, épaulé par 9 vice-présidents (voir p.10).



L'EXÉCUTIF

Il est composé des membres élus suivants : le président, les vice-présidents, le secrétaire du bureau et le conseiller départemental, associé à titre consultatif.

■ Il propose au bureau les orientations de travail et débat sur tous les sujets de l'actualité de la communauté de communes. Il se réunit toutes les 2 à 3 semaines selon l'actualité.

LE BUREAU

Il est composé de 22 membres : 1 par commune, 4 pour la ville centre Rumilly, 1 membre supplémentaire pour les communes dont sont issus le président et le conseiller départemental.

■ Il définit les orientations de travail des commissions et donne son avis sur la conduite des projets. C'est une instance de débat sur les actions en cours et en préparation. Il propose les sujets à inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire pour décision. Il se réunit tous les mois ou mois et demi.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 45 délégués titulaires jusqu'à fin 2018.

■ Il délibère sur les affaires relevant des compétences de la communauté de communes et se réunit au moins 1 fois par trimestre sur convocation du président.

LES COMMISSIONS SPÉCIALISÉES

Elles sont formées par le conseil communautaire, sont organisées en fonction des compétences de la communauté de communes et présidées par les vice-présidents.

■ Elles assurent la préparation des projets et le suivi des actions mais n'ont aucun pouvoir de décision : elles émettent des avis, propositions et rapports.

Le mandat 2014-2020 s'appuie sur 6 commissions opérationnelles :

- > Aménagement du territoire et urbanisme
- > Développement économique
- > Environnement
- > Développement social et logement
- > Transports et déplacements
- > Tourisme, Sport, Culture.

LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

Elles peuvent être créées par le conseil communautaire pour examiner tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire de la communauté de communes.

■ Présidées par un membre du conseil communautaire désigné par le Président, les commissions sont composées d'élus et de personnalités extérieures à l'assemblée intercommunale particulièrement qualifiées ou directement concernées par le sujet traité.

REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Conformément à l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2018 (nouvelle représentativité du conseil communautaire).

17 COMMUNES	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants
Bloye	1	1
Boussy	1	1
Crempigny-Bonnegûte	1	1
Etercy	1	1
Hauteville-sur-Fier	1	1
Lornay	1	1
Marcellaz-Albanais	2	0
Marigny-Saint-Marcel	1	1
Massingy	1	1
Moye	1	1
Rumilly	20	0
Saint-Eusèbe	1	1
Sâles	3	0
Thusy	1	1
Vallières sur Fier	3	0
Vaulx	1	1
Vernonnex	1	1
TOTAL	41	13

Périmètre d'intervention

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE : SCOT, PLUI...

La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUi-H à l'échelle de son territoire dès 2015.

Ce document d'urbanisme s'appuie sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Albanais voté en 2005.

■ ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La politique de développement économique vise à renforcer l'action intercommunale auprès des entreprises. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié la gouvernance des politiques économiques en déléguant exclusivement les compétences économiques au couple région/intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

■ GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La communauté de communes a pris la compétence GEMAPI et travaille à l'organisation territoriale en lien avec les syndicats de rivière Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC), Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA ...). L'objectif ? Définir et mettre en œuvre des plans d'actions par bassin versant du Fier et du Chéran.

■ COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

La communauté de communes a repris en gestion directe la compétence "Déchets ménagers et assimilés" en 2017. Elle délègue au Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny Genevois (SIDEFAGE) les 3 compétences suivantes : valorisation énergétique, valorisation matière et valorisation organique. En revanche, la collecte des ordures ménagères et la gestion de la déchèterie sont assurées par la communauté de communes, tout comme la prévention des déchets.

■ CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Conformément à ses obligations définies dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la communauté de communes a mis en place dès 2004, une aire de grand passage d'une capacité de 50 à 70 caravanes ouverte du 1^{er} juin au 1^{er} octobre.

■ EAU POTABLE

La communauté de communes s'attache à optimiser, sécuriser et renforcer ses ressources, sur un territoire vaste comptant 500 km de réseau.

■ ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La communauté de communes élabore un schéma directeur pour réaliser un diagnostic des infrastructures existantes : 19 stations d'épuration, 38 postes de relèvement, 133 km de réseau.... L'enjeu : proposer des actions pour garantir un traitement efficace de l'eau usée conforme à la réglementation et aux exigences environnementales. Cette réflexion s'inscrit en complémentarité et en continuité des orientations du PLUi-H.



COMPÉTENCES **OPTIONNELLES**

■ **PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL...**

En matière d'environnement, l'enjeu est double : optimiser les ressources et réduire les impacts des activités humaines sur l'écosystème. Trois objectifs : préserver, protéger et valoriser l'environnement.

Conformément à la loi, la communauté de communes doit élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour le territoire. Une délibération a été prise fin 2018 pour définir les objectifs, la méthode et les moyens nécessaires pour mener à bien ce projet.

■ **CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

La communauté de communes a construit deux équipements importants et structurants pour le territoire, livrés en 2018 :

- > les équipements sportifs du nouveau collège du Chéran (gymnase, salle d'escalade, dojo, plateau sportif extérieur),
- > une passerelle sur le Chéran, reliant les

communes de Rumilly et Boussy et favorisant la mobilité douce sur le territoire.

■ **POLITIQUE DE LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT**

Adopté en 2009 pour 6 ans, le Programme Local de l'Habitat a été prorogé deux fois par accord du préfet, jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal comportant un volet Habitat (PLUi-H) et tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH).

■ **ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

Le pôle social intervient en direction de publics variés, principalement les tout-petits et les seniors, avec une mission fil rouge : "le plaisir de bien vivre sur le territoire". Il assure aussi une mission "études et diagnostics" qui vise à identifier les éventuels services intercommunaux à développer sur le territoire, soit par thématique (emploi, formation, handicap...) soit par public (famille, petite enfance, jeunesse...). C'est dans le cadre de cette mission qu'a été menée l'étude Petite Enfance, qui sera suivie d'un diagnostic Enfance-Jeunesse.

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES **TRANSFÉRÉES PAR LES COMMUNES**

■ **ACCESSIBILITÉ : ÉTUDES**

Entre 2009 et 2011, la communauté de communes a réalisé et financé les diagnostics d'accessibilité sur les établissements publics recevant du public et l'élaboration d'un plan d'accessibilité sur la voirie et les espaces publics. Depuis, elle assure un suivi de l'état d'avancement des travaux réalisés et à la charge des communes.

■ **MOBILITÉ**

Rumilly Terre de Savoie souhaite développer l'interconnexion avec les bassins de vie d'Annecy et d'Aix-les-Bains Chambéry : l'emplacement privilégié du territoire et la qualité de vie des habitants seront préservés au quotidien avec des transports accessibles pour tous. La communauté de communes déploie ainsi une démarche globale de développement de la mobilité durable.

■ **CULTURE : ÉVEIL MUSICAL, CINÉMA D'ÉTÉ**

Chaque commune intervient sur son propre territoire pour proposer aux habitants une offre culturelle locale. À son échelle, la communauté de communes contribue à l'accès à la culture en soutenant une offre culturelle récente, variée et de qualité.

■ **ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DES EAUX PLUVIALES**

■ **CRÉATION, ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT DES LIAISONS CYCLABLES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE**

Depuis la délibération votée en mars 2019, la communauté de communes assure la création et l'entretien des pistes cyclables, bandes cyclables et voies partagées (voies vertes, voies bus-vélo, zones de rencontre) structurantes à l'échelle du territoire intercommunal : maîtrise foncière, études, travaux d'aménagements paysagers et de voirie, signalisation, éclairage.

LES MOYENS

Les services de la communauté de communes sont composés de 72 agents au 31 décembre 2019. Ils sont au service des élus et des habitants et sont organisés en pôles opérationnels en fonction des compétences de l'intercommunalité et en services supports (ou fonctionnels) représentés au sein d'un comité de direction installé en avril 2018.

Ressources Humaines

→ OUTILS • ÉTUDE RH ET RÉGIME INDEMNITAIRE

La collectivité s'est engagée dès 2018 auprès des représentants du personnel à lancer une démarche sur les ressources humaines pour redéfinir le cadre du régime indemnitaire fixé en 2016 et les actions à mener dans le cadre d'une politique sociale concernant la santé, la prévoyance et les tickets restaurants.

Après consultation publique, la communauté de communes a missionné le cabinet KPMG, dont l'intervention a débuté en octobre 2019, avec de nombreuses rencontres et communications auprès des services, des représentants du personnel et des élus.

Un comité de pilotage a aussi été constitué.

Le diagnostic global réalisé a mis en lumière des points de fragilité, des axes de travail et des chantiers à mener en 2020/2021, notamment sur l'organisation et la gestion du temps de travail, la refonte du processus d'entretien professionnel, la communication interne...

L'étude sur le régime indemnitaire visait 5 objectifs :

- > établir une nouvelle classification des fonctions
- > rendre le dispositif plus transparent
- > redynamiser les montants des indemnités de fonctions et de compléments indemnitaires et rendre leur attribution plus souple

- > stabiliser le périmètre et les modalités de versement du régime indemnitaire
- > redéfinir de nouveaux montants du régime indemnitaire (part fonction et part variable) avec 4 enjeux : attractivité, fidélisation, souplesse, valorisation individuelle de l'expérience professionnelle.

Le nouveau régime indemnitaire a été adopté par délibération lors du conseil communautaire du 17 février 2020. Les modalités d'application de la part fixe du nouveau régime indemnitaire ont été fixées en concertation avec les chefs de services pour chacun des agents classés par groupe de fonctions.

EN CHIFFRES

72 AGENTS,
66 TITULAIRES
OU STAGIAIRE,
4 CONTRACTUELS.

37 FEMMES,
35 HOMMES.

26 AGENTS FILIÈRE
ADMINISTRATIVE,
38 AGENTS FILIÈRE
TECHNIQUE, **8** AGENTS
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE.

ÂGE MOYEN :
43,5 ANS

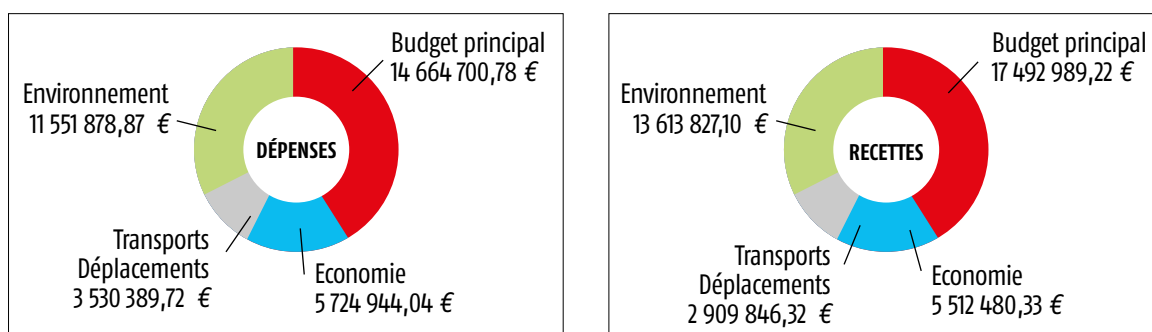


Participation au Forum des Métiers à Rumilly (12 novembre 2019)

Finances

Les comptes administratifs 2019 de la communauté de communes (budget principal et budgets annexes) ont été adoptés le 15 juin 2020 en conseil communautaire.

BUDGET GLOBAL 2019 (FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT)



BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Données budgétaires de l'exercice 2019 intégrant les restes à réaliser			FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL			13 250 506,50 €	15 783 731,48 €	1 414 194,28 €	1 709 257,74 €
BUDGETS ANNEXES	SPA	ZAE	2 929 791,44 €	2 867 249,54 €	2 779 840,57 €	2 645 230,79 €
		Immobilier d'entreprises	15 312,03 €	€	€	€
		Elimination et valorisation des déchets ménagers	3 252 110,81 €	3 630 248,25 €	701 347,04 €	962 530,37 €
		Transports scolaires	2 023 851,21 €	1 781 109,83 €	35 036,23 €	7 761,06 €
	SPIC	Transports publics de voyageurs et déplacements	593 464,04 €	790 251,4 €	878 038,24 €	330 724,03 €
		Eau potable	2 706 080,57 €	3 323 716,26 €	1 292 887,98 €	905 556,9 €
		Assainissement	2 292 263,35 €	3 467 803,04 €	1 307 189,12 €	1 323 972,28 €
TOTAL 1			27 063 379,95 €	31 644 109,80 €	8 408 533,46 €	7 885 033,17 €
RESTES À RÉALISER			42 946,00 €		1 682 795,06 €	188 945,90 €
TOTAL 2			27 106 325,95 €	31 644 109,80 €	10 091 328,52 €	8 073 979,07 €
Résultats consolidés de l'exercice 2019 (hors report (n-1))			EXCÉDENT 4 537 783,85 €		DÉDICIT -2 017 349,45 €	

UNE ÉTUDE SUR LES BASES FISCALES

L'étude confiée au groupement GFI / Caphornier visait un double objectif :

- > pour le contribuable : garantir l'équité fiscale entre redevables et assurer une juste imposition,
- > pour la collectivité : améliorer l'évaluation du parc de locaux sur le territoire et générer de potentielles recettes fiscales.

Des incohérences ont notamment été relevées en matière d'expertise des locaux d'habitation et des locaux professionnels. La suite ? Un partenariat entre les communes, la communauté de communes et les services fiscaux.

FISCALITÉ • STABILITÉ ET ÉQUITÉ

Stabilité des taux d'impôts locaux depuis 2013 :

Taxe d'habitation	5,32 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0,283 %
Taxe foncière sur propriété bâtie	3,51 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0,192 %
Taxe foncière sur propriété non bâtie	12,82 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0,661 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	10,50 %
Cotisation Foncière des entreprises	26,43 %
Taxe additionnelle GEMAPI	0,322 %

Communication

COMMUNICATION • SIMPLICITÉ & RÉACTIVITÉ

La communauté de communes poursuit le déploiement de sa nouvelle image : nouveau nom en 2017, nouvelle identité visuelle en 2018, refonte de l'ensemble des outils de communication en 2019.

■ PUBLICATION DE LA REVUE

Le 1^{er} numéro de LA REVUE est paru en juillet 2019. Sur 24 pages, il aborde les champs de compétences de la communauté de communes via différentes rubriques : temps forts, activités, services quotidiens au citoyen sur le territoire. LA REVUE est le fruit du travail mené avec l'agence de communication Kalistene (conception graphique) et l'agence de rédaction com'elem (rédaction et harmonisation des contenus). Elle est diffusée à 14 000 exemplaires sur le territoire.

■ À LA CONQUÊTE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Être présent sur les réseaux sociaux est devenu indispensable. Les institutions ne font pas exception : les mairies, régions, communes sont présentes. L'enjeu ? Trouver comment rétablir la confiance avec les citoyens, les usagers et les partenaires institutionnels.

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a travaillé sa stratégie numérique avec l'agence de communication Paprika : ligne éditoriale, animation des réseaux au quotidien. Elle privilégie ainsi la présence sur Facebook pour toucher les familles et LinkedIn pour la mise en relation avec les entreprises, les professionnels et les institutions.

Présente sur les réseaux sociaux depuis septembre 2019, la communauté de communes vise 5 objectifs :

- fournir une prise de parole légitime et factuelle,
- éviter que les citoyens et parties prenantes ne parlent à la place de la collectivité,
- partager les informations en temps réel,
- créer de la proximité avec les citoyens et les institutions et fédérer,

- valoriser le travail de la communauté de communes.

A moyen terme, l'institution souhaite développer sa notoriété et construire une toute nouvelle communauté sur ces plateformes.



La page Facebook de la communauté de communes

LE SIG VERSION NUMÉRIQUE

Outre son travail de fond de mise à jour des données et de numérisation de plans de récolement, le service SIG s'est fortement investi en 2019 sur la modernisation du service public via le développement d'applications numériques :

- appli smartphone pour géolocaliser les compteurs d'eau potable du territoire : celle-ci a vocation à faciliter le travail des agents en réduisant les temps de relève. Elle alimentera aussi pour la communauté de communes une base de données permettant d'identifier et de gérer au mieux les abonnés et le parc de compteurs.
- appli de gestion du stock pour les services de l'eau et de l'assainissement : celle-ci indique en temps réel le niveau des stocks. En alertant les gestionnaires en cas de stock faible, elle permet d'anticiper leur renouvellement.
- appli JyCollect, destinée au suivi du taux de remplissage des points d'apports volontaires de déchets ménagers : celle-ci fournit des infos sur le rythme des apports en fonction des conteneurs/lieux... et évite les débordements.



Le 1^{er} numéro de "La Revue" publié en 2019



La refonte du rapport d'activité 2018



MARCHÉS PUBLICS • DYNAMISME & PROFESSIONNALISME

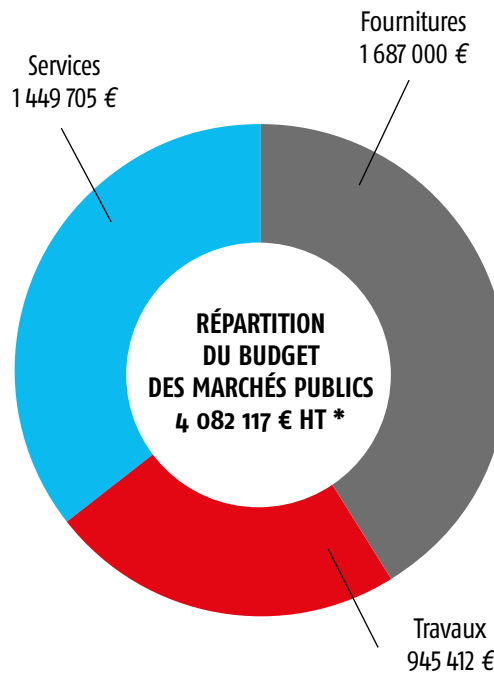
2019 marque une augmentation du nombre de marchés et accords-cadres conclus par rapport à 2018 (52 au lieu de 44) mais une baisse de leur montant total : 2018 avait été marquée par l'accord cadre de prestation de service des transports scolaires. Deux autres marchés clés ont été conclus sur 2019 :

- le renouvellement de l'accord cadre de fourniture de repas en liaison froide avec l'expérimentation de la mise en place de 2 menus au choix,
- le démarrage de la Gestion électronique des documents (GED) pour alimenter la base de données avec les marchés publics 2019.

Parallèlement, le service poursuit sa démarche "Tout Démat" avec pour 2020 la mise en œuvre de la signature électronique des pièces de la commande publique.

CHIFFRES CLÉS

- 52 marchés et accords-cadres conclus (16 marchés de travaux, 14 marchés de fournitures et 22 marchés de services)
- 31 consultations lancées
- 17 séances de la Commission d'achat public (dont 6 intégrant les commissions d'appel d'offres)



*Les montants indiqués sont arrondis et HT. Ils reflètent la commande publique gérée au sein du service AJ/MP. En cas d'accord-cadre à bons de commande, seuls les montants maximaux sur la durée totale sont pris en compte.

AFFAIRES JURIDIQUES • CHIFFRES CLÉS

2019 marque une nouvelle modification de la rédaction des statuts pour intégrer la compétence "création, entretien, aménagement des liaisons cyclables suivant le tracé des axes structurants annexés" et passer les services de l'eau et de l'assainissement des eaux usées en compétence obligatoire (et non plus optionnelle) à compter du 1^{er} janvier 2020.

■ CONTENTIEUX

6 suivis de dossiers relatifs à l'urbanisme, l'eau potable, la dissolution et les conditions de retrait du SITO, ainsi qu'une constitution de partie civile à la suite de la destruction de plusieurs conteneurs d'ordures ménagères.

Ce chiffre devrait sensiblement augmenter en 2020 en raison des recours contre l'approbation du PLUi-H.

■ VEILLE ET INFORMATION JURIDIQUE

Plus de **40 notes juridiques** et **26 questions** soumises au prestataire SVP sur tous les domaines du droit liés aux compétences de la communauté de communes, rédigées pour les élus et les services.

Parallèlement, rédaction ou corrections/observations des conclusions de recours contentieux, des conventions et actes notariés, délibérations ou décisions et courriers juridiques demandés par les services. Parallèlement, rédaction ou corrections/observations des conventions, délibérations ou décisions et courriers juridiques demandés par les services.

■ ASSURANCES

12 sinistres déclarés dont 5 pour la flotte automobile, 4 en responsabilité civile et 3 en dommages aux biens. L'assureur Flotte automobile de la communauté de communes a résilié son marché à compter du 31 décembre 2019. Un nouveau marché a été relancé avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.

■ ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DÉLIBÉRATIONS

11 conseils communautaires

11 tenues du bureau

51 décisions du président et 193 délibérations du conseil communautaire

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) à l'échelle des 18 communes de son territoire dès 2015. Ce document d'urbanisme s'appuie sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Albanais. Il a été approuvé le 3 février 2020 et exprime le projet politique pour un développement équilibré du territoire à l'horizon 2030, avec une préoccupation forte en matière de préservation des ressources et des espaces naturels et agricoles.

→ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

À l'échelle de Rumilly Terre de Savoie, l'aménagement du territoire vise à maintenir et accompagner la qualité de vie sur son périmètre, dans le respect des équilibres locaux : ville/campagne, entreprises industrielles/agriculture, environnement paysager préservé/réseau de déplacements performant... Il se traduit par la mise en œuvre d'outils règlementaires et de programmes d'actions partenariaux conduits aux différentes échelles territoriales.

→ RESSOURCES

- Structuration du pôle Aménagement du Territoire et Urbanisme de la communauté de communes
- 5 réunions publiques menées sur 2019.
- Recours au cabinet conseil Cittanova pour l'élaboration du PLUi-H.

→ OUTILS

- Le SCoT permet d'élaborer un projet stratégique

d'aménagement, à l'échelle d'un grand bassin de vie ou d'une aire urbaine. Il fixe des orientations structurantes et assure la cohérence des plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) et intercommunaux (PLUi). La compétence SCoT est obligatoire pour les communautés de communes depuis 2015 (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renoué dite ALUR).

■ Le PLUi-H est un document d'urbanisme réglementaire et opérationnel. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est l'un des éléments clés d'un PLUi-H. Présenté et débattu en conseil communautaire le 30 octobre 2017 puis le 2 juillet 2018, il repose sur 5 principes :

- affirmer une polarité savoyarde pour renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire,
- assurer une croissance maîtrisée du territoire,
- renforcer la complémentarité des liens ville-campagne,
- revitaliser le cœur de ville de Rumilly,

• a ménager et entretenir des paysages familiers (aménagements architecturaux et paysagers harmonieux).

■ Le SRADDET : La loi NOTRe a créé une nouvelle norme d'aménagement : le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Il fixe les orientations de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur 11 thématiques obligatoires :

- Équilibre et égalité des territoires
- Désenclavement des territoires ruraux
- Habitat
- Gestion économe de l'espace
- Intermodalité et transports
- Infrastructures d'intérêt régional
- Énergie
- Lutte contre le changement climatique
- Pollution de l'air
- Protection et restauration de la biodiversité
- Prévention et gestion des déchets

La région a ajouté 2 thématiques complémentaires :

- infrastructures numériques
- foncier agricole.



Programme partenarial Action Cœur de Ville



VITALITÉ DU CENTRE-VILLE DE RUMILLY

Rumilly a été retenue par l'État (ministère de la Cohésion des Territoires) parmi 222 villes bénéficiaires du programme "Action Cœur de Ville", toutes choisies pour leur rayonnement et leur rôle d'équilibre sur leur territoires. En Haute-Savoie, elle est la seule commune à bénéficier de ce dispositif, exceptionnel tant par sa transversalité que par le nombre de partenaires impliqués. L'enjeu ? Renouveler l'attractivité et la qualité du cœur de ville, "cœur de vie" de la communauté de communes. L'engagement dans le programme se traduit pour chaque ville retenue par la signature d'une convention cadre pluriannuelle, signée le 28 septembre 2018 à l'Hôtel de ville de Rumilly. Celle-ci engage la commune, l'intercommunalité à laquelle elle appartient, l'État, les partenaires financeurs nationaux et locaux : la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), le groupe Action Logement, l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de Haute-Savoie, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de

Haute-Savoie et le Comité d'Action Economique (CAE) Rumilly-Alby développement.

La communauté de communes apporte à la ville de Rumilly un soutien fort : elle mobilise son ingénierie sur ses compétences habitat, urbanisme, transports et développement économique et accompagne les services de la ville dans la définition et la conduite de projets structurants pour le cœur de ville. Parmi ceux-ci :

- la mise en place du réseau de transports urbains J'YBUS à Rumilly,
- le lancement d'une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) confiée à Villes Vivantes en septembre 2019, pour améliorer l'habitat ancien (voir p.25).

Le 16 décembre 2019, un premier avenant a été signé pour compléter la convention et impulser d'autres actions : la création d'un espace de coworking en cœur de ville et d'une pépinière commerciale (voir p.27), un plan en faveur de l'amélioration de l'habitat et du patrimoine.

FOCUS PROJET

SECONDE JEUNESSE POUR LE BÂTIMENT DE LA GARE

En mars 2019, la SNCF a décidé de fermer le guichet voyageurs de la gare de Rumilly. Son bâtiment est un équipement structurant pour le territoire : plus de 609 000 voyageurs transitent chaque année. Accompagnée par le bureau d'études Hank, Rumilly Terre de Savoie s'est positionnée sur un projet de rénovation, initiant en 2019 une mission d'assistance à la réalisation du programme de revitalisation du bâtiment. Il devrait vivre une nouvelle vie sous les traits d'une Maison de la Mobilité et du Tourisme. Parmi les services :

- > point information voyageurs et vente de titres de transports,
- > vélo station (étude de dimensionnement prévue sur 2020),
- > Implantation de l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais,
- > vitrine des savoir-faire économiques locaux (expo-ventes, visites et dégustations...).



SCOT et SRADDET :

INSCRIRE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS DES DYNAMIQUES TERRITORIALES QUI DÉPASSENT LE TERRITOIRE

Le Préfet de la Haute-Savoie a initié dès 2018 un rapprochement entre le Syndicat mixte du Bassin Annécien, la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (SCoT Aravis) et la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie (SCoT Albanais) pour évaluer l'opportunité d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) à échelle élargie.

L'enjeu : décroiser l'aménagement du territoire en portant la réflexion au-delà des limites administratives de chaque intercommunalité et prévoir des équipements cohérents et complémentaires. Après plusieurs réunions de travail entre les représentants des différentes structures, les élus de Rumilly Terre de Savoie ont validé en septembre 2018 l'intérêt de la démarche, mais en donnant la priorité à la finalisation du PLUi-H, avant d'engager une révision du SCoT à une échelle élargie.

UN AVIS COMMUN SUR LE PROJET RÉGIONAL

Les 6 EPCI du bassin de vie annécien ont travaillé ensemble pour émettre un avis commun sur le projet de Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Auvergne Rhône-Alpes pour peser dans la prospective d'aménagement régional du territoire à l'horizon 2030.

Concrètement, un projet d'avis a été rédigé par Grand Annecy et travaillé avec les techniciens des 6 EPCI lors d'une réunion le 13 juin 2019. Il est structuré autour de trois enjeux clés et de préconisations concrètes :

■ Aménagement du territoire et métropolisation

- Veiller au rôle du pôle métropolitain Annecy-Chambéry
- Redynamiser les centres bourgs et travailler l'offre de proximité, essentielle à la qualité de vie
- Prendre en compte la métropole genevoise, notamment dans ses impacts sur la démographie le développement économique, le logement et la mobilité.

■ Mobilités

Soigner l'offre de transports collectifs périurbains à la demi-heure dans le bassin, notamment grâce à une offre ferroviaire de qualité, optimiser l'offre de mobilités douces, en optimisant les investissements pour le développement touristique et les besoins de déplacements quotidiens.

■ Environnement

Mieux valoriser les lacs alpins et rester vigilants sur la ressource en eau.

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a délibéré le 24 juin 2019 favorablement à l'unanimité sur cet avis et souhaité apporter un avis sur des sujets propres à son territoire.

En mars 2020, le Préfet a réuni les présidents de tous les EPCI concernés par l'élargissement du SCoT pour les sensibiliser à cette prospective à l'échelle du bassin d'emploi et engager une démarche technique de diagnostic territorial.



Intégrer les spécificités du territoire de la communauté de communes à des projets d'aménagement à l'échelle départementale et régionale



Approbation du PLUi-H :

CONCILIER URBANISME ET HABITAT

Une nouvelle série de réunions publiques ont ponctué le début de l'année 2019, pour présenter le projet de PLUi-H. Arrêté en conseil communautaire le 3 juin, le projet a été transmis pour avis aux communes membres de la communauté de communes, aux personnes publiques associées (l'Etat, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de Haute-Savoie, les EPCI voisins, le SCoT, la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Haute-Savoie, le parc naturel régional des Bauges, l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO), le Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF) - l'Autorité environnementale - les commissions spécialisées (Commission Départementale de Préservations des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF), le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH)...

Les documents du projet de PLUi-H et les avis des partenaires ont ensuite été portés à enquête publique :

- les locaux de Rumilly Terre de Savoie et 17 communes ont accueilli les permanences des commissaires enquêteurs du 25 septembre au 25 octobre 2019.
- 586 observations ont été formulées dans les registres.

■ RÉUNIONS PUBLIQUES 2019

- 29 janvier, Rumilly
- 30 janvier, Moye
- 31 janvier, Vallières-sur-Fier
- 12 février, Thusy
- 13 février, Marcellaz-Albanais.

La commission d'enquête a rendu sur le projet de PLUi-H un avis favorable avec une réserve et 9 recommandations. La communauté de communes a étudié les adaptations à apporter au projet, définitivement approuvé le 3 février 2020 à l'unanimité des élus de la communauté de communes. Clôturant 5 ans de travaux, ce vote ouvre la voie à une phase opérationnelle.

■ CALENDRIER DU PLUi-H

- **2015** : prescription du PLUi-H
- **2016** : finalisation de l'élaboration du diagnostic du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
- **2018** : finalisation de l'élaboration du PADD
- **2019** : élaboration du zonage, du règlement et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et du Programme d'Orientations et d'actions (POA) sur l'habitat
- **3 juin** : arrêt du projet de PLUi-H
- **Été** : consultation pour avis des communes partenaires et des publics associés
- **Septembre** : démarrage de l'enquête publique pour un mois
- **Décembre** : finalisation du PLUi-H
- **3 février 2020** : approbation du PLUi-H

INVITATION



RÉUNIONS PUBLIQUES PLUI

Habitants, usagers, venez participer à l'aménagement et au développement de votre territoire !

Mardi 29 janvier 2019 à 19h - Quai des Arts à Rumilly

Mercredi 30 janvier 2019 à 19h - Moye *

Jeudi 31 janvier 2019 à 19h - Vallières-sur-Fier *

Mardi 12 février 2019 à 19h - Thusy *

Mercredi 13 février 2019 à 19h - Marcellaz-Albanais *

*Réunions organisées dans les salles des fêtes.

PROGRAMME : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Présentation de la démarche en cours :

- Rappel des grands objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Présentation des principes du zonage et du règlement
- Quelles prochaines étapes avant l'approbation du PLUi ?

Nombre de places limité

Bloye, Boussey, Crempigny-Bonneguitte, Etercy, Hauteville-sur-Fier, Lornay, Marcellaz-Albanais, Marigny-Saint-Marcel, Meringes, Moye, Rumilly, Saint-Eusèbe, Salles, Thusy, Vallières-sur-Fier, Vaulx, Versannex

Plus d'informations sur le site www.rumilly-terredesavoie.fr

Approbation du PLUi-H :

QUELS PROJETS POUR LE TERRITOIRE ?

Applicable à l'échelle intercommunale, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) s'inscrit dans les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Albanais. Le SCoT fixe des orientations structurantes et organise la coopération entre plusieurs Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

Le PLUi-H encadre les aménagements et constructions à venir et fixe des objectifs ambitieux pour la qualité de vie de tous :

- > Définir le projet d'aménagement et de développement du territoire de la communauté de communes pour 2030 au sein de l'Albanais, en prenant en compte le développement des territoires voisins,
- > Renforcer la préservation des espaces agricoles,
- > Maintenir le caractère rural du territoire et valoriser le patrimoine naturel, bâti et la qualité du cadre de vie,
- > Déterminer le développement de l'urbanisation en préservant les espaces agricoles, naturels et paysagers et en limitant la consommation d'espace,
- > Renforcer l'attractivité du pôle centre de Rumilly, des bourgs-centres de Vallières-



- sur-Fier, Sâles et Marcellaz-Albanais et des villages, avec une offre de logements et des commerces de proximité,
- > Déterminer les axes structurants de transports et de déplacements du territoire,
- > Consolider et diversifier l'économie locale,
- > Renforcer l'attractivité des secteurs économiques du territoire (agriculture, artisanat, commerce, industrie, tourisme...) en jouant la complémentarité avec les pôles voisins.

FOCUS ACTION

DES PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR APPRIVOISER LE TERRITOIRE

"Comprendre le territoire où je vis", c'est un projet pédagogique original destiné aux écoles primaires du territoire. L'idée ? Interpeler les élèves sur le fonctionnement du territoire où ils habitent, étudient et vivent : habitat, déplacements, aménagement du paysage... Chargé de l'élaboration du PLUi-H sur le territoire, le cabinet d'études CITTANOVA apporte aux enseignants son expertise en matière d'urbanisme. Cette action de sensibilisation mise sur la pluridisciplinarité : les classes associent géographie, maths ou encore arts plastiques pour construire des maquettes concrètes qui placent les enjeux du territoire à hauteur d'enfant.

Le partenariat avec l'Éducation Nationale initié en 2016 a été reconduit chaque année jusqu'à l'année scolaire 2019-2020. Les projets de la 4^e année ont été coordonnés par Morgane Lécallier, conseillère pédagogique à l'inspection de l'Éducation Nationale.



Une classe de primaire a proposé des aménagements de la rue Montpellaz à Rumilly

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) adopté par la communauté de communes en 2009 arrivera à son terme avec l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de PLH (PLUi-H) début 2020.
Les futurs objectifs de la politique Habitat seront déclinés dans un Programme d'Orientations et d'Actions (POA), volet Habitat du PLUi.

→ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) est un programme réaliste et ciblé autour d'actions clés, à la mesure des moyens de la collectivité et couvrant l'ensemble des problématiques de l'habitat sur le territoire. Il marque la volonté d'être plus ambitieux dans l'animation d'une politique intercommunale de l'habitat et définit des actions à développer en partenariat avec les acteurs de l'habitat sur la durée de mise en œuvre.

→ RESSOURCES

Définie selon les directives législatives, la politique de l'habitat prend en compte les besoins du territoire, en partenariat avec les acteurs de l'habitat et du logement.

■ **appui externe** : services de l'Etat et du Département

■ **appui interne** : une chargée de mission pour le suivi du PLH et la mise en œuvre des réformes (0,1 ETP environ).

→ OUTILS

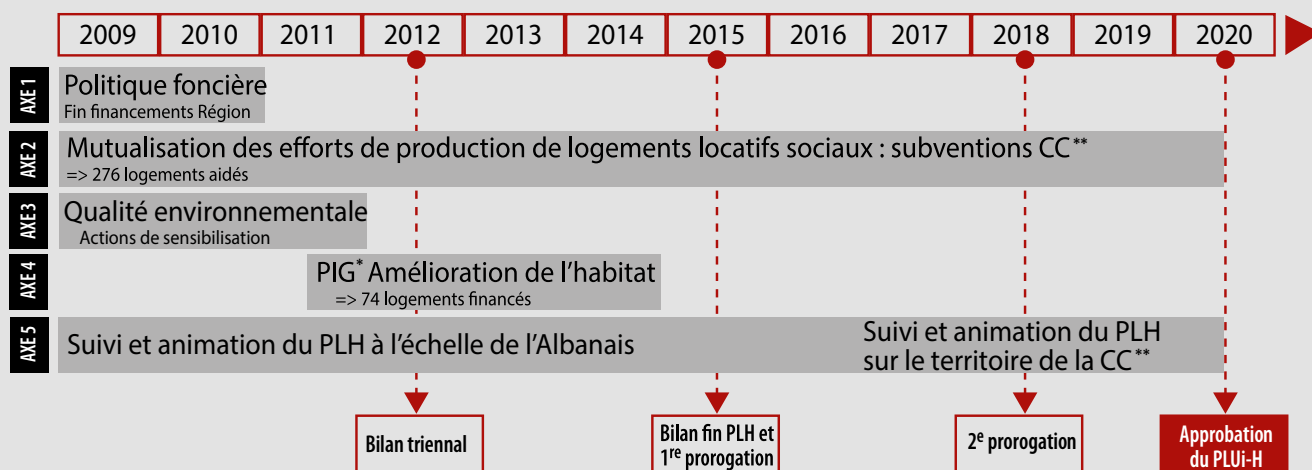
Le pôle Habitat dresse le bilan final du premier PLH et de son action majeure, le financement de la production de logements locatifs sociaux.

Les actions du POA sont mises en œuvre, regroupées en **5 orientations majeures** :

- **1. Développer** une offre de logements diversifiée
- **2. Réhabiliter** le parc privé
- **3. Favoriser** la qualité énergétique et environnementale de l'habitat
- **4. Développer** une politique foncière intercommunale
- **5. Animer** la politique locale de l'habitat.

Les Orientations d'Aménagement et d'Actions (OAP) traduisent de façon opérationnelle les actions du POA en exposant des objectifs territorialisés (article R302-1-3 du code de la construction et de l'habitat).

• CALENDRIER DU PLH •



BILAN FINAL DU 1^{ER} PLH

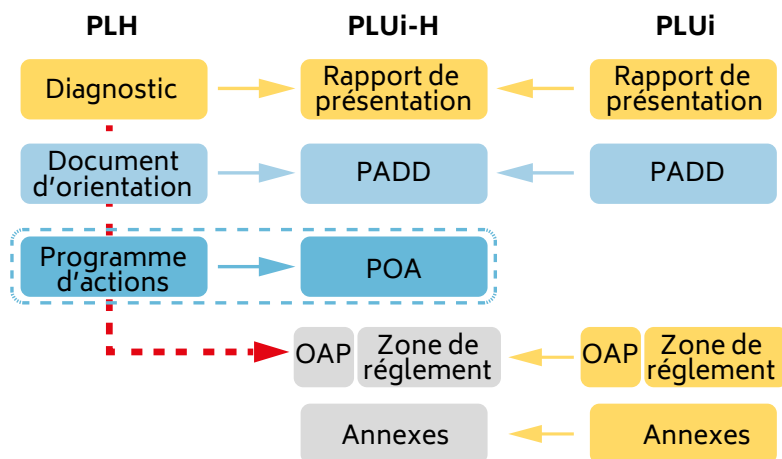
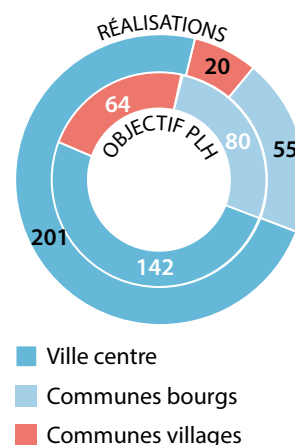
LA COLLECTIVITÉ EN PHASE AVEC SES OBJECTIFS

Le PLH prorogé présente un bilan positif pour la production de logements sociaux aidée par un financement de la collectivité (action n°5) :

- **276 logements** sur un objectif de 286, soit 96,5%
- **près de 1 128 527,89 € de subventions** accordées, 97,5% du budget initial de l'action
- **2 665 €/l de subvention moyenne** de la collectivité par logement pour l'aide à la construction soit environ 2% du coût d'opération

■ **typologie des logements financés :**

- 31% Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI) et 69 % Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), pas de financement de Prêt Locatif Social (PLS).
- 30% de T1-T2, 45% de T3, 25 % de T4 et + prix de revient moyen par logement : 130 à 140 000 €

• **ARTICULATION ENTRE PLH, PLUi-H ET PLUi** •• **NOMBRE DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (LLS) AIDÉS** •

UNE DÉMARCHE POSITIVE À POURSUIVRE



Le bilan du PLH est globalement satisfaisant : la collectivité a réalisé en volume la majorité des logements locatifs sociaux prévus, notamment dans les communes bourgs, jusqu'ici en retard par rapport aux objectifs du PLH.

À ce jour, le parc social du territoire de la communauté de communes compte un peu plus de 1 500 logements sur 11 communes. Mais les communes villages souffrent encore

de l'éloignement des services et rencontrent des difficultés à monter de petites opérations : il y a des projets à développer pour soutenir leur dynamique. L'amélioration de l'habitat reste aussi un enjeu fort sur le territoire : c'est à cette nécessité que répond l'opération "Cœur de ville", destinée à financer des opérations supplémentaires dans la ville centre.



FOCUS ACTION

ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE OPAH-RU

Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est une convention passée entre une collectivité, l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) pour requalifier et réhabiliter un quartier existant.

Dans le cadre d'un marché public, la communauté de communes a engagé une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) à Rumilly. L'objectif de cette démarche "Cœur de Ville" : mettre en place de nouveaux dispositifs d'aide à la réhabilitation du parc de logements pour rendre au centre-ville de Rumilly son attractivité. L'étude suivra 4 phases sur 10 mois : diagnostic, étude de cas, définition du programme d'intervention, projet de convention(s).

Plusieurs actions ont marqué la fin d'année :

- **6 novembre 2019** : petit déjeuner de l'immobilier avec les professionnels locaux de l'immobilier,
- **7 novembre 2019** : rencontres sur le marché avec les habitants,
- **fin novembre 2019** : ateliers de modélisation entre porteurs de projet volontaires et professionnels de l'architecture et l'urbanisme pour esquisser les outils de la future OPAH-RU.

Avec le POA, la communauté de communes définit une politique de l'habitat plus ambitieuse, avec :

- des actions en direction du parc privé (OPAH-RU, Cœur de Ville), des actions d'accompagnement à la rénovation énergétique et la définition d'une politique foncière,
- une animation à affirmer localement et en collaboration avec les services partenaires pour la mise en œuvre de la réforme des attributions
- un observatoire de l'habitat et du foncier à consolider

Programme en téléchargement sur : www.rumilly-terredesavoie.fr/Amenagement-du-territoire-et-Urbanisme/Urbanisme/Plan-Local-d-Urbanisme-intercommunal

L'ADEME, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et la Région Auvergne-Rhône-Alpes proposent aux habitants de la Haute-Savoie un Espace Information Energie.

Intégralement financé par la Région au 31 décembre 2020, ce service est assuré par l'Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables (ASDER) pour le Sud du département (Sources du lac, Grand Annecy, Rumilly Terre de Savoie, Fier et Usse, Pays de Cruseilles, Vallées de Thônes, Usse et Rhône). Concrètement, l'ASDER propose :

- un service téléphonique de conseils en ligne : confort du logement, facture énergétique, conseil aux travaux énergétiques de réhabilitation, information sur les aides mobilisables,
- une permanence d'1/2 journée par mois sur rendez-vous, dans les locaux de la communauté de communes



Rencontre avec les habitants au marché de Rumilly pour présenter l'étude pré-opérationnelle OPAH-RU (novembre 2019)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique de développement économique de Rumilly Terre de Savoie vise à renforcer l'action intercommunale auprès des entreprises. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié la gouvernance des politiques économiques en déléguant exclusivement les compétences économiques au couple Région/Intercommunalité au 1^{er} janvier 2017.

→ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Rumilly Terre de Savoie a engagé une étude pour définir sa stratégie économique et pour pouvoir mener des actions cohérentes dans le cadre de sa compétence encadrée par le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

L'objectif : construire une vision partagée sur le positionnement et l'avenir du territoire en matière de développement économique. En complément, le contrat Territoire d'Industrie Rumilly Usse et Rhône a été signé par les partenaires le 16 décembre 2019.

→ RESSOURCES

Rumilly Terre de Savoie soutient l'action de ses partenaires sur le territoire :

■ Soutien de la communauté de communes au Comité d'Action Économique (CAE) Rumilly Alby développement pour l'organisation de manifestations.

Aide totale à l'association : plus de 170 000 €/an.

■ Renforcement du soutien et du partenariat avec Initiative Grand Annecy : à hauteur de 120 000 € sur 3 exercices (2018/2020), soit 120 000 € investis dans l'économie locale.

→ OUTILS

■ Les communautés de communes Rumilly Terre de Savoie et Usse et Rhône se sont associées pour créer un Territoire d'Industrie unique au niveau local : le Territoire d'Industrie Rumilly - Usse et Rhône. Ce projet fait partie des 141 Territoires d'Industrie de l'hexagone.

La démarche est le fruit d'une étroite collaboration entre élus intercommunaux et régionaux, acteurs industriels locaux, CAE et partenaires. L'enjeu : soutenir le potentiel industriel local et les projets de reconquête industrielle ou de développement.

■ Parallèlement, Rumilly Terre de Savoie a réalisé le schéma des zones d'activités économiques pour soutenir la stratégie foncière et immobilière de la collectivité et la stratégie "Territoires d'Industrie". De nouvelles ZAE sont inscrites dans le PLUi-H.

Des actions de développement économique ont également été inscrites dans le cadre de l'Action Cœur de Ville : création d'un espace de co-working et pépinière commerciale.

EN CHIFFRES



2 530 ÉTABLISSEMENTS
(JUILLET 2019)



9 737 EMPLOIS
SUR LE TERRITOIRE



14 172 ACTIFS
DONT **5 793** TRAVAILLENT
SUR LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES (EN 2015)



2 800 EMPLOIS INDUSTRIELS,
SOIT 32 % DES EMPLOIS DU TERRITOIRE
(MOYENNE DÉPARTEMENTALE 17 %)



Dynamique locale :

UNE STRATÉGIE D'INNOVATION

La communauté de communes poursuit la définition de sa stratégie de développement économique impulsée en 2018. Le cabinet CEIS l'accompagne dans l'analyse des enjeux et problématiques locaux en lien avec les entreprises et acteurs économiques.

À la clé : une stratégie d'intervention fondée sur 4 grands axes et un programme d'une vingtaine d'actions.



C'est sur cette base que les élus ont proposé des actions de développement économique pour le 1^{er} avenant de l'Action Cœur de Ville de Rumilly (l'ajout d'une pépinière commerciale et d'un espace de co-working) et la démarche "Territoire d'Industrie Rumilly-Usses et Rhône".

■ "BOÎTE À COMMERCE" : LA PÉPINIÈRE COMMERCIALE

Construit par les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) de Haute-Savoie, Ain et Savoie, le projet "Boîte à commerce, (r)éveiller le commerce de proximité" s'adresse aux centres-villes confrontés à une importante vacance commerciale. Sur le territoire, le coût du foncier constitue un frein important pour les créateurs d'entreprises. L'idée est d'aider un porteur de projet à tester son activité à moindre coût.

Première étape pour la communauté de communes : trouver un local commercial.

Le dispositif compte deux temps : proposer un local à un tarif modéré puis accompagner, former et suivre le porteur de projet sur 18 mois au moins.

■ COWORKING : DU "BUREAU" À LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE

Créer des liens, favoriser l'entrepreneuriat, redynamiser le cœur de ville... Un espace de coworking dépasse l'offre locative seule : c'est une véritable offre de services et d'animation aux actifs et indépendants locaux. Le projet de la communauté de communes a vocation à pallier trois points de fragilité : le coût de l'immobilier,

la difficulté à trouver un modèle économique, le coût de l'animation.

L'action de la Rumilly Terre de Savoie porte ainsi sur l'acquisition des locaux, les travaux, l'appel à manifestation d'intérêt pour la gestion et l'animation, la communication/promotion de l'espace de coworking.

■ TERRITOIRE D'INDUSTRIE RUMILLY-USSES ET RHÔNE : À LA RECONQUÊTE DU TISSU INDUSTRIEL

Associées le 5 mars 2019, les communautés de communes Rumilly Terre de Savoie et Usses et Rhône ont été retenues parmi 146 territoires pour constituer le Territoire d'industrie Rumilly - Usses et Rhône. Ce dernier est doté d'un maillage de PME et d'entreprises d'envergure : Tefal SAS (Group SEB), FerroPem, Vulli, Cereal Partners France (Nestlé), Thomas Leprince, Fromageries Chabert, Les Fermiers Savoyards.

L'ambition : devenir un territoire exemplaire sur le plan économique, environnemental et sociétal. 18 réunions de travail ont eu lieu en 2019. Ont émergé 14 fiches-actions concrètes répondant aux besoins locaux des entreprises, notamment l'anticipation des futurs besoins en compétences.

■ DE NOUVELLES ZAE

Le territoire compte 4 ZAE : Rumilly Est, Rumilly Sud, zone commerciale du Crêt à Rumilly et les Ecorées à Sâles. Le bassin est soumis à une forte tension foncière : seuls 1,9 ha sont encore disponibles à l'Ecoparc de Madrid et 1 612 m² dans la ZAE de Vers Uaz. Le PLUi-H a réservé du foncier à vocation économique pour 32,2 ha sur les communes de Hauteville-sur-Fier, Marcellaz-Albanais, Vallières-sur-Fier, Rumilly - Rizières, Rumilly - Le Crêt, Marigny-Saint-Marcel - Les Cornes et Rumilly-Martenex.

TRANSPORTS DÉPLACEMENTS

Rumilly Terre de Savoie souhaite **développer l'interconnexion avec les bassins de vie d'Annecy et d'Aix-les-Bains Chambéry** : l'emplacement privilégié du territoire et la qualité de vie des habitants seront préservés au quotidien si **les transports sont simples pour tous**. La communauté de communes déploie ainsi une démarche globale de développement de la mobilité durable.

→ **ORIENTATIONS STRATÉGIQUES**

En 2019, le pôle Transport a poursuivi la mise en œuvre du Schéma directeur des déplacements et infrastructures, adopté en 2013. Ce document définit la politique des transports et mobilités de la communauté de communes à court, moyen et long termes. En qualité d'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire, Rumilly Terre de Savoie développe ses collaborations avec les autres

AOM locales et partenaires institutionnels (Région, Département, opérateurs...)

→ **BUDGET 2019**

Les services publics de transports sont répartis en deux budgets annexes distincts :

■ **Transports de voyageurs et déplacements**

- Fonctionnement : 759 228 € HT
- Investissement : 904 135 € HT

■ **Transports scolaires**

- Fonctionnement : 2 043 893 € TTC
- Investissement : 82 852 € TTC

EN CHIFFRES

• **TRANSPORT URBAIN** •

5 MINIBUS

3 LIGNES DONT
1 À LA DEMANDE

67 910 KM PARCOURUS EN 2019

COÛT DE FONCTIONNEMENT :
287 485 € HT• **TRANSPORT INTERURBAIN** •

2 LIGNES RÉGULIÈRES (LIGNES 32 ET 33)

2 ALLERS-RETOURS QUOTIDIENS

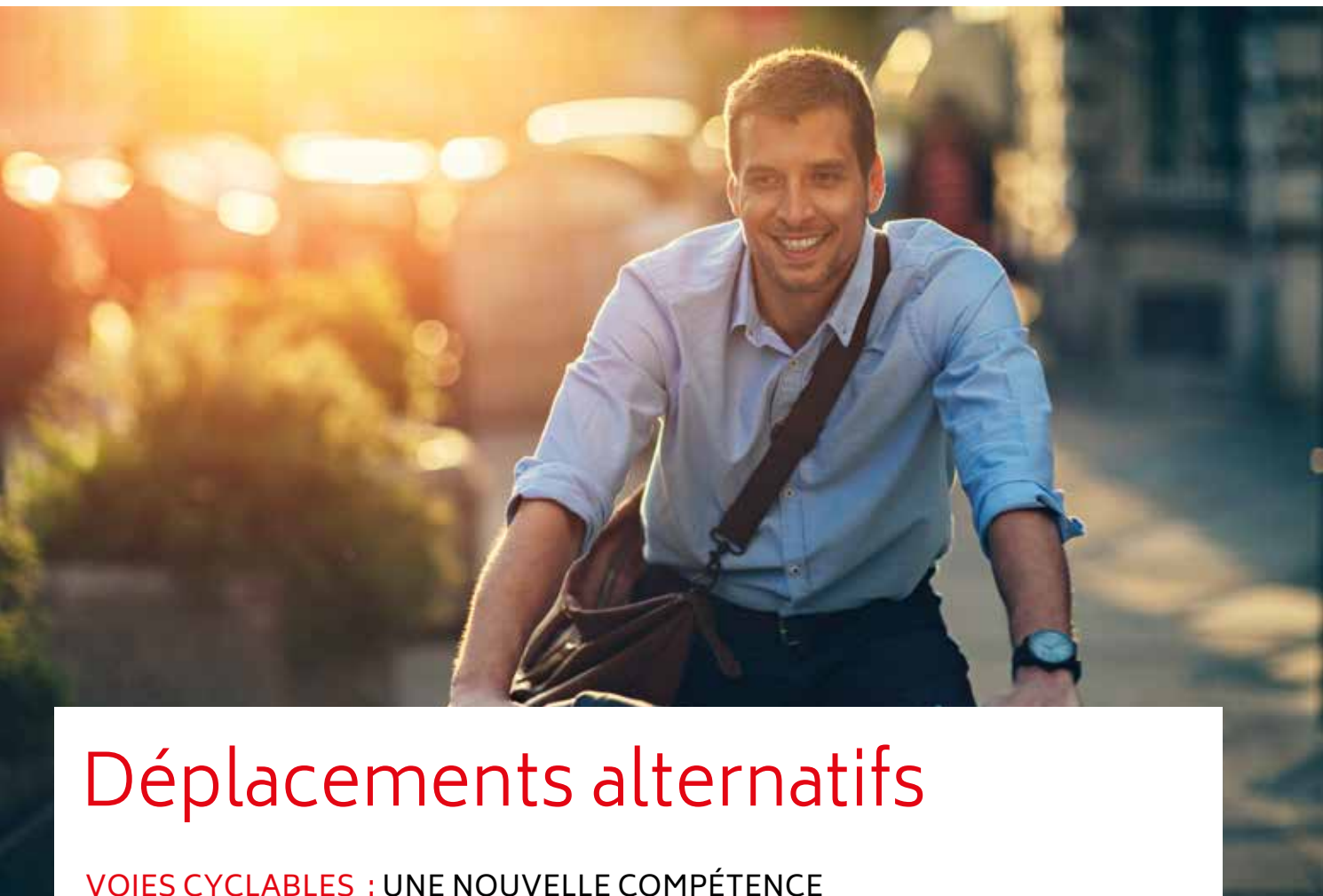
PAR LIGNE ENTRE RUMILLY ET ANNECY

55 700 KM PRODUCTIFS / AN

COÛT DE FONCTIONNEMENT :
232 700 € HT / AN• **TRANSPORT SCOLAIRE** •1 841 ÉLÈVES TRANSPORTÉS
QUOTIDIENNEMENT, DE LA
MATERNELLE À LA TERMINALECOÛT DE FONCTIONNEMENT
DES CIRCUITS : 1 837 000 € TTC
EN 2019

10 NAVETTES QUOTIDIENNES

ENTRE LES PARKINGS DE RABATTEMENT
ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
(DÉMOTZ DE LA SALLE, COLLÈGE DU
CHÉLAN, LYCÉE PORTE DES ALPES)



Déplacements alternatifs

VOIES CYCLABLES : UNE NOUVELLE COMPÉTENCE

En mars 2019, le conseil communautaire a délibéré pour la prise d'une nouvelle compétence majeure pour le développement des mobilités alternatives et durables : les aménagements cyclables.

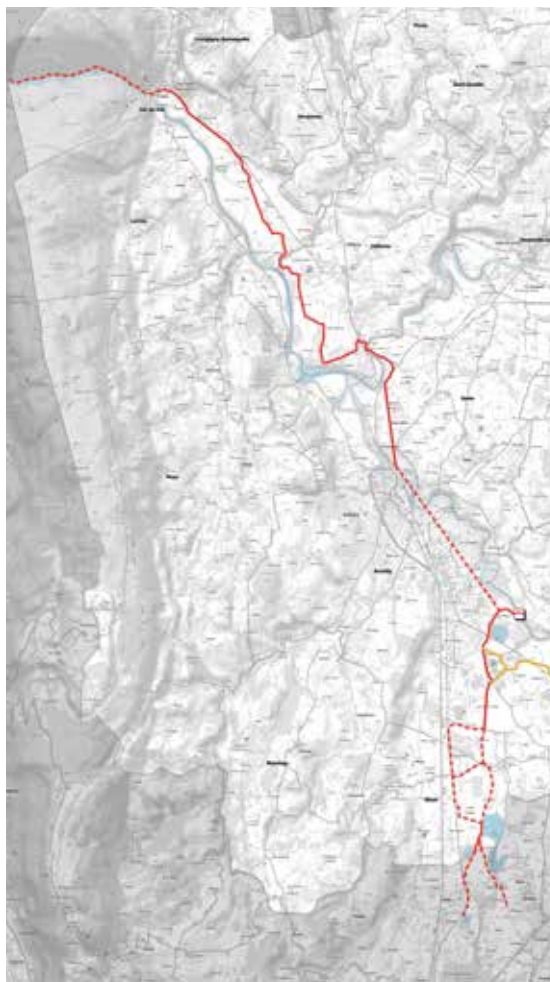
La communauté de communes assure ainsi "la création, l'aménagement et l'entretien d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire". Ces axes structurants cyclables pour le territoire ont été définis et adoptés en annexe à la délibération.

Suite à cette prise de compétence, la communauté de communes a rapidement lancé une étude pour la réalisation de la Véloroute de l'Albanais. Piloté en co-maîtrise d'ouvrage avec Grand Lac, ce projet a pour objectif de relier Vallières-sur-Fier (Pont-Coppet) à Aix-les-Bains (Pont du Sierroz) via Rumilly sur un itinéraire traversant les territoires des deux intercommunalités.

L'itinéraire devra permettre de répondre à deux types de besoins :

- des déplacements utilitaires,
- des déplacements touristiques.

Parallèlement, une seconde branche du projet vise à relier Rumilly à Alby-sur-Chéran (Espace leaders) pour connecter le territoire aux projets de développement cyclables du Grand Annecy. Sur un plan plus large, la Véloroute de l'Albanais s'inscrit dans l'itinéraire de la Véloroute des 5 lacs : elle sera un support pour l'itinéraire touristique du Tour des Bauges.



Le tracé de la Véloroute

Mobilité urbaine



Nouvelle offre de mobilité urbaine à Rumilly, le réseau J'ybus fonctionne depuis le samedi 14 septembre 2019. Un contrat d'exploitation de 4 ans a été signé avec la Sibra en mars 2019.



Le 21 septembre 2019 les élus locaux et nombreux partenaires de ce projet majeur de la mandature étaient présents en nombre et sous un beau soleil pour inaugurer officiellement le réseau. Au programme : voyage inaugural, discours et moment convivial

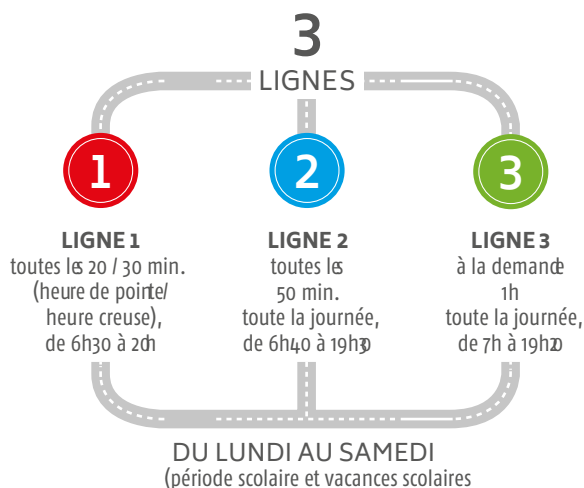
J'ybus s'est présenté aux habitants du territoire le jour de son ouverture, à l'occasion du village du développement durable organisé par la ville de Rumilly : un stand d'information et un bus en exposition sur le parvis du Quai des Arts accueillaient les visiteurs.

Sur le terrain, J'ybus propose une offre de service performante adaptée à la mobilité urbaine rumillienne :

- 40 points d'arrêt assurent la desserte des principaux sites de la ville de Rumilly (quartiers résidentiels, zones d'activités, commerces, espaces de loisirs, centres médicaux...),
- 5 véhicules neufs facilement identifiables transportent les usagers.

En coulisses, une équipe de professionnels complémentaires garantit la qualité de service :

- 1 chef de centre,
- 10 conducteurs et conductrices,
- 1 agent d'accueil commercial,
- 8 dépositaires (dont 3 nouveaux dépositaires intégrés en 2020),
- 1 sous-traitant (Voyages Grillet),
- 1 prestataire chargé des contrôles,
- les équipes du siège Sibra (marketing, maintenance, ressources humaines...) et du pôle transports déplacements de la communauté de communes.



FOCUS ACTION

UNE OFFRE DÉCOUVERTE "1 MOIS GRATUIT"

Les élus de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie ont souhaité ouvrir l'accès de J'ybus au plus grand nombre à l'occasion du lancement du réseau. L'offre de découverte "1 mois gratuit" initiée dans le cadre de la Semaine Européenne de la Mobilité 2019 a offert à tous les habitants la possibilité de tester J'ybus et d'apprécier sa qualité de service. Durant cette période, **1 200 usagers** ont fait appel chaque jour à J'ybus sur les 3 lignes.



BILAN

Des résultats encourageants

Dès les premiers tours de roue, J'ybus a rapidement rencontré son public. Le tout jeune réseau a accueilli 750 voyageurs par jour en décembre 2019, soit en moyenne 580 voyageurs sur la ligne 1 et 141 voyageurs sur la ligne 2. La ligne 3 a enregistré 250 réservations de trajets par mois et 145 adhérents au service de transport à la demande (fin 2019).

Des clients déjà fidèles !

Après 3 mois de fonctionnement J'ybus compte déjà 560 abonnés.

J'ybus est présent sur internet avec un site www.jybus.fr et une page Facebook dédiés.



ACTUS

**■ TRANSPORT SCOLAIRE :
DES RENFORTS DANS TOUTES LES COMMUNES**

Quelques services dits "de renfort" (aller 8h30 et retour 15h45) subsistaient sur 8 communes du territoire depuis le transfert de gestion des transports scolaires en 2015. La commission Transports / Déplacements a souhaité restructurer et généraliser ces services de renfort : 2 nouveaux circuits ont été ajoutés en septembre 2019 pour desservir équitablement l'ensemble des communes. Les itinéraires ont été revus pour donner la priorité de desserte aux principaux arrêts des communes. Ces services de renfort s'adressent aux élèves débutant les cours plus tard ou les finissant plus tôt que les horaires "standards".

LIAISONS RÉGULIÈRES

29 CIRCUITS QUOTIDIENS ALLERS
COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES > RUMILLY
(ARRIVÉE 7H30)

6 ALLERS-RETOURS QUOTIDIENS
DE RENFORT COMMUNES
PÉRIPHÉRIQUES <> RUMILLY
(ARRIVÉE 8H30 – RETOUR 15H45)

22 CIRCUITS QUOTIDIENS RETOURS
RUMILLY > COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES
(DÉPART COLLÉGIENS 17H05)

18 CIRCUITS QUOTIDIENS RETOURS
COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES
(DÉPART LYCÉENS 18H00)

■ AUTOPARTAGE : EXPÉRIMENTATION D'UNE STATION

La communauté de communes expérimente depuis octobre 2019 une station d'autopartage située sur le parking des anciennes casernes à Rumilly. La démarche est menée en partenariat avec le Syane (opérateur de la borne de recharge électrique) et l'opérateur Citiz, déjà présent dans de nombreuses villes et agglomérations d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Concrètement :

- la communauté de communes met à disposition de tous les habitants une Renault ZOÉ, avec un fonctionnement à la carte, pour tout type de déplacement (inscriptions et réservations en ligne sur www.alpes-loire.citiz.coop).
- le véhicule est aussi utilisable par les agents de la communauté de communes pour leurs déplacements professionnels.



FOCUS

**L'AGENCE ÉCOMOBILITÉ
SAVOIE MONT-BLANC,
NOUVEAU PARTENAIRE**

La communauté de communes peut s'appuyer sur l'expertise de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc pour mettre en œuvre sa politique en matière de modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

La communauté de communes est entrée au capital de l'agence à l'occasion de son changement de statut, passée d'association à Société publique locale (SPL). Rumilly Terre de Savoie fait désormais partie des 11 collectivités de Savoie et Haute-Savoie membres du conseil d'administration de l'Agence. Elle peut la solliciter pour toute étude ou exploitation de service relatives au développement de l'écomobilité sur son territoire : vélostation, pédibus, promotion de l'autopartage, intermodalité...



INFRASTRUCTURES ACCESSIBILITÉ

La réalisation d'équipements structurants pour les habitants répond aux besoins du territoire et de ses acteurs. L'enjeu ? Œuvrer pour la qualité de vie et l'attractivité du territoire à long terme.



Située près de la base de loisirs des Pérouses à Rumilly, **La passerelle sur le Chéran** connaît une très forte fréquentation. Des barrières-chicanes ont été installées pour freiner la vitesse d'accès des 2 roues, ainsi qu'un rappel des consignes de franchissement à pied de l'ouvrage.

Le gymnase intercommunal du collège du Chéran a bouclé sa première année d'exploitation. Outre les infrastructures nécessaires à la pratique sportive des collégiens, le bâtiment comprend aussi un mur d'escalade et un dojo. L'idée ? Accompagner le développement des activités de montagne et des arts martiaux, pratiques en fort développement sur le territoire : à eux seuls, les clubs locaux (association de judo Pays de Savoie, club d'escalade Albanais Vertical) représentent 1 800 adhérents.

Projet urbain structurant, le gymnase contribue à requalifier l'entrée de ville, réduire les déplacements sur le territoire (proximité immédiate du pôle d'échange de transports) et valoriser la proximité de la base de loisirs des Pérouses et des zones d'activités économiques environnantes.

La Véloroute de l'Albanais est au stade de l'étude. Suite à la prise de compétence "voies cyclables d'intérêt communautaire" en 2019, la communauté de communes travaille à la création et à l'aménagement d'un itinéraire véloroute sur son territoire.

Le tracé de la Véloroute traverse la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie depuis Vallières-sur-Fier dans un premier temps jusqu'à l'agglomération de Grand Lac à Aix-les-Bains. À terme, le projet de la Véloroute reliera la V63 à Aix-les-Bains jusqu'à la ViaRhôna à Seyssel, et reliera Rumilly à Annecy, par Marigny-Saint-Marcel et Alby-sur-Chéran.

La communauté de communes s'appuie sur l'expertise du bureau d'études Ecomobilité Savoie Mont-Blanc pour développer son projet : diagnostic territorial, choix d'itinéraire(s), repérages terrain et tracés, chiffrage et plans de jalonnement, dossiers de consultation des entreprises pour la mise en œuvre opérationnelle.



Le gymnase intercommunal du collège du Chéran

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Le pôle social intervient auprès de publics variés, principalement **les tout-petits et les seniors**, avec une mission fil-rouge : "le plaisir de bien vivre sur le territoire". Il assure aussi une mission "études et diagnostics" qui vise à identifier les éventuels services intercommunaux à développer sur le territoire, soit par thématique (emploi, formation, handicap...) soit par public (famille, petite enfance, jeunesse...). C'est dans le cadre de cette mission qu'a été menée l'étude Petite Enfance, qui sera suivie d'un diagnostic Enfance-Jeunesse.

→ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

■ **RAM** • Le RAM (Relais Assistants Maternels et Parents) de Rumilly Terre de Savoie est un lieu ressource d'accueil, d'écoute, d'échange, d'information, de rencontre et d'animation. Il propose un service gratuit aux familles et aux assistant(e)s maternel(le)s, contribuant de fait à l'amélioration qualitative de l'accueil individuel des 0-6 ans domiciliés sur le territoire.

■ **Seniors** • Les actions phares du territoire sont maintenues et se diversifient afin de favoriser une meilleure participation. Les thématiques de ces temps

forts visent prioritairement la prévention de la perte d'autonomie, la lutte contre l'isolement et la prévention du Bien Vieillir.

■ **Etudes** • Après l'étude Petite Enfance menée sur le territoire, la communauté de communes va lancer un diagnostic Enfance-Jeunesse.

→ RESSOURCES

■ **RAM** • Animé et géré par la communauté de communes (2 animatrices et 1 assistante administrative), le RAM reçoit une participation financière de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale

Agricole (MSA).

■ **CAF** • La CAF participe au financement du RAM via une aide aux frais de fonctionnement à la communauté de communes. Elle est encadrée par un agrément renouvelé en 2019 et la signature d'un Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui détaille les modalités du financement et les objectifs pour optimiser l'offre d'accueil du relais et coordonner les politiques enfance et jeunesse du territoire.

■ **Seniors** • La communauté de communes maintient son appui sur les CCAS (centres communaux d'action sociale), les clubs des aînés du territoire, les acteurs médico-sociaux locaux de la gériatrie et de nouveaux prestataires (Silver Fourchette, Sérénimouve, Atouts prévention Rhône-Alpes, Itinéraires de santé de la MSA, Mutuelle de France Uni) pour mettre en œuvre ses temps forts. La communauté de communes accorde une subvention annuelle de 80 000 € à Serenity.DOM pour contribuer au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et au service de transport adapté à la demande.

■ **Etudes** • Les études et diagnostics sont réalisés en interne, en collaboration avec les partenaires et acteurs clés.

EN CHIFFRES

• PORTAGE REPAS •

31 100 PLATEAUX-REPAS

136 BÉNÉFICIAIRES

123 REPAS PAR JOUR EN MOYENNE

4 RÉGIMES ALIMENTAIRES :
NORMAL, SANS SUCRE, HACHÉ, MIXÉ

4 LIVRAISONS/JOUR :
2 TOURNÉES À RUMILLY
2 "TOURNÉES DE CAMPAGNE"

4 AGENTS DE LIVRAISON

• RAM •

75 ASSISTANTS
MATERNELS PARTICIPANT
AUX ACTIVITÉS DU RAM

22 AM EN FORMATION
CONTINUE

72 ATELIERS DE JEUX LIBRES

31 SÉANCES DE LECTURE
EN BIBLIOTHÈQUE

4 ATELIERS
PARENTS-ENFANTS

• SENIORS •

310 PARTICIPANTS
À L'ENSEMBLE DES ATELIERS

6 ACTIONS PHARES

• PETITE ENFANCE •

163 ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S EN ACTIVITÉ
SUR LE TERRITOIRE



RAM : motricité et variété

EN 2019, 184 ENFANTS ONT PARTICIPÉ AUX ACTIVITÉS DU RAM

■ 72 temps collectifs de jeux libres, 31 séances de lecture en bibliothèque, 8 séances d'éveil musical, 4 ateliers parents/enfants (20 parents, 24 enfants) dans les locaux du relais à Vallières sur Fier et 1 spectacle : cette diversité et la présence ponctuelle d'intervenants extérieurs est gage d'ouverture et d'éveil pour les tout-petits. Des ateliers de psychomotricité ont aussi été proposés à partir de mi novembre 2019 dans une salle aménagée à cet effet dans les locaux de la communauté de communes.

■ Parallèlement, le RAM propose aux assistants maternels des temps d'échange dédiés : 2 conférences débats et 1 atelier "pratiques professionnelles" ont été organisés.

■ Pour garantir l'accueil des tout-petits dans des conditions optimales, le RAM propose des formations. 22 professionnels y ont participé, sur des thèmes variés : Langue des Signes

Française adaptée au bébé, maintien des acquis de Sauveteur Secouriste du Travail, éveil de l'enfant de moins de 3 ans, contes et histoires, éveil musical, s'occuper d'un nourrisson de 0 à 1 an, préparer son entretien avec la PMI, adapter sa communication avec un enfant.

RENFORCEMENT DE L'OBSERVATOIRE PETITE ENFANCE

■ La communauté de communes pilote un observatoire de la petite enfance dont l'animation est confiée au RAM. Aux données nationales (CAF, INSEE, Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques) vont progressivement s'ajouter des données recueillies localement : indicateurs statistiques, observation sur le terrain.

■ Collectées à l'année et centralisées dans un logiciel dédié, ces informations permettront d'évaluer très finement l'adéquation entre offre et demande d'accueil sur le territoire. À la clé : un diagnostic partagé avec l'ensemble des acteurs locaux de la petite enfance, véritable outil d'aide à la décision pour les collectivités.

EN BREF

> Arrivée de la nouvelle animatrice Manon Fakrouline (titulaire du Diplôme d'état d'éducateur de jeunes enfants) en avril

> La communauté de communes intensifie son partenariat avec les acteurs locaux de la petite enfance : CAF, réseau départemental des RAM, réseau des RAM du bassin Annécien, Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Département de la Haute-Savoie.



Atelier de psychomotricité à la communauté de communes

PORTAGE DES REPAS

LA DIVERSITÉ SUR UN PLATEAU

Ce service social d'aide à domicile contribue au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie, prévient la dénutrition et préserve des liens sociaux pour les personnes seules. Préparés par la cuisine centrale du centre hospitalier de Rumilly, les menus sont validés par une diététicienne. Le nouveau marché signé en juillet avec le centre hospitalier Gabriel Déplante à Rumilly a permis d'améliorer la prestation de service en proposant aux bénéficiaires 2 choix de menus chaque jour et davantage de menus à thème lors de la Semaine du Goût, de l'arrivée du beaujolais nouveau ou encore à la Chandeleur. Un questionnaire de satisfaction a été distribué pour évaluer la satisfaction des bénéficiaires et collecter les propositions d'améliorations. 60 questionnaires sur 136 questionnaires ont été remplis : le 2^e menu au choix est très largement plébiscité (80 % des répondants), Les potages et desserts sont les 2 plats les plus appréciés dans la prestation servie, contrairement au pain, régulièrement critiqué pour sa consistance.

Si le portage à domicile est une prestation quotidienne, des temps forts ont marqué l'année :

- échange intergénérationnel avec l'école René Darnet à Rumilly à l'occasion des 15 ans du service de portage le 25 Juin. Les élèves de CM1-CM2 ont échangé avec des bénéficiaires du portage à domicile sur les conditions de scolarité autrefois. Témoignages, anecdotes, rires partagés et goûter : il n'y a pas d'âge pour partager dans la convivialité.
- présentation du service portage aux élèves des écoles de Rumilly,
- visite au domicile des bénéficiaires du chef cuisinier arrivé en juin 2018 pour faire connaissance et percevoir concrètement la dimension sociale du service,
- confection de cartes de vœux et d'objets de Noël par les élèves des écoles primaires, glissés dans les plateaux-repas des bénéficiaires pour les fêtes de fin d'année.



Le véhicule frigorifique du portage de repas à domicile

SENIORS

LA SÉRÉNITÉ AU QUOTIDIEN

6 actions phares ont été proposées en 2019 aux seniors du territoire. Des ateliers et/ou manifestations ponctuelles à caractère informatif, divertissement, relationnel et social visant un même objectif : la prévention et le plaisir de bien vivre sur le territoire.

ENVIRONNEMENT

Préserver, protéger, valoriser : Rumilly Terre de Savoie s'attache à développer avec son environnement une relation saine et durable. L'enjeu est double : optimiser les ressources disponibles et réduire l'impact des activités humaines sur l'écosystème.

→ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le pôle Environnement a poursuivi en 2019 la réflexion sur le mode de gestion des services eau et assainissement à adopter courant 2021, et proposé des orientations en conseil communautaire. Il poursuit aussi l'organisation de ses services et a ouvert fin 2019 un poste de chargé de mission environnement pour encadrer la gestion de nouvelles compétences : l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), les actions sur la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI), le suivi du

partenariat avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.

→ RESSOURCES

Le pôle environnement est constitué de 37 agents.

→ OUTILS

Le service de l'eau et de l'assainissement dispose d'outils métiers pour gérer l'exploitation de ses ouvrages : télégestion, superviseur de stations... Les agents de terrain en régie disposent d'une flotte de véhicules et d'un stock de matériel nécessaire aux premières urgences.

Le service déchets dispose d'une fourgonnette pour la

maintenance, d'un camion-grue et un camion grue sur berce de secours pour la collecte des conteneurs semi-enterrés, de trois bennes à ordures ménagères et d'un camion pour les transferts de bennes de déchèterie.



EN CHIFFRES

• ASSAINISSEMENT COLLECTIF •

11 178 ABONNÉS

VOLUME FACTURÉ
1 200 000 M³

18 STATIONS D'ÉPURATION

38 POSTES DE RELÈVEMENT

206 KM DE RÉSEAU



• ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF •

7650 HABITANTS
CONCERNÉS

3348
INSTALLATIONS

• EAU POTABLE •

1 643 712 M³

D'EAU PRODUITS SUR LE TERRITOIRE

2 268 099 M³

D'EAU IMPORTÉS

701 936 M³

D'EAU REVENDUS
AUX COMMUNES VOISINES

15 289 ABONNÉS

32 INSTALLATIONS
DE PRODUCTION

48 RÉSERVOIRS

500 KM DE RÉSEAU
(DONT 50 KM HORS TERRITOIRE)

Eau et assainissement

■ GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT : UN SCÉNARIO À LA CARTE

Le territoire est géré selon plusieurs modes :

- deux délégations de service public pour l'eau et pour l'assainissement collectif à Rumilly (confiées à Veolia),
- une régie directe sur le reste du territoire.

Le contrat de délégation expire le 31 décembre 2020. La communauté de communes a décidé en 2018 de mener une réflexion globale et une étude sur la gestion de l'ensemble de ces services, avec un assistant à maîtrise d'ouvrage.

L'objectif ? Disposer de l'ensemble des éléments (techniques, juridiques, financiers, organisationnels, fonctionnels...) d'aide à la décision pour choisir le meilleur scénario possible.

Après un audit technico-financier et la vérification du cahier des charges construit en 2018, l'étude s'est poursuivie en 2019 avec le développement de 4 scénarii :

- A. **une régie directe sur tout le territoire**
- B. **une ou plusieurs concession(s) sur tout le territoire**
- C. **un scénario "à la carte" : gouvernance forte, ingénierie structurée et externalisation majoritaire des tâches courantes d'exploitation**
- D. **la poursuite du fonctionnement actuel.**

Ces 4 scénarii ont été approfondis sur l'ensemble de l'année 2019 : aspects techniques, financiers, juridiques, ressources humaines. Ils ont été soumis à plusieurs instances participatives : comité de pilotage, commission environnement, bureau et exécutif.

En janvier 2020, l'exécutif et le conseil communautaire ont donné un avis favorable au scénario suivant (dit "à la carte") : exploitation externalisée par une régie. Chargé de donner son avis sur les projets d'organisation de services, le comité technique de la communauté de communes a lui aussi donné un avis favorable au même scénario, définitivement validé en conseil communautaire le 27 janvier 2020.

■ UN CHOIX RAISONNÉ

La collectivité a intérêt à choisir un mode de gestion unique pour l'exploitation des services d'eau et d'assainissement collectif sur tout le territoire, en ayant recours à la concession en régie intéressée. La démarche maintient une continuité de service et un service proche des usagers. Programmé sur 10 ans, le contrat de gestion devait débuter au 1^{er} juillet 2021. Le mode de gestion actuel sera prolongé de 6 mois afin de finaliser toutes les conditions de mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

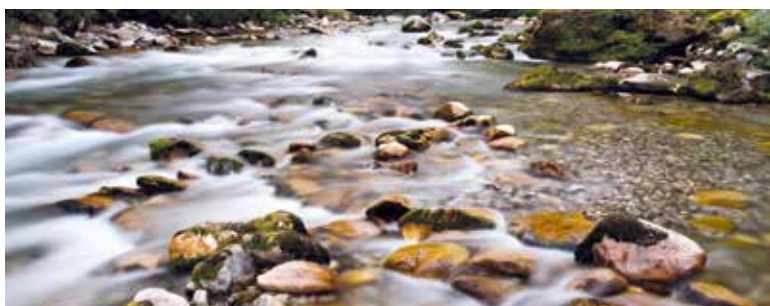
Par ailleurs, le service d'assainissement non collectif (SPANC) continuera d'être assuré en régie directe par les services de la communauté de communes.

Déchets

■ LA DÉCHÈTERIE DE BROISE FAIT PEAU NEUVE

Aménagée en 2002, la déchèterie doit être rénovée et mise en conformité avec la réglementation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). La communauté de communes a lancé un marché de maîtrise d'œuvre et mené l'ensemble des études de conception sur 2019 pour :

- sécuriser le site, sujet à de nombreux actes de vandalisme,
- optimiser le fonctionnement et améliorer l'accueil des usagers,
- améliorer les conditions de travail des agents valoristes.





TONNAGES DE DÉCHETS PAR HABITANT

		2018	2019	
	Population	30 510	32 175	
Ordures ménagères résiduelles	Tonnages	7 187	7 209	0,31%
	Ratio kg/hab	235,6	224,06	-1,31%
Collecte sélective des déchets recyclables	Tonnages	1 928	1 897	-2,27%
	Ratio kg/hab	63,2	58,95	-3,85%
Déchèterie	Tonnages	7 195	7 650	6,32%
	Ratio kg/hab	236	237,76	4,60%
Textiles	Tonnages	77	84	8,50%
	Ratio kg/hab	2,5	2,60	6,75%
Déchets des professionnels	Tonnages	945	731,63	-22,58%
	Ratio kg/hab	31,0	22,74	-23,83%
TOTAL	Tonnages	17 332	17 571	1,38%
	Ratio kg/hab	568,1	546,10	-0,26%

Concrètement, cela se traduit par plusieurs aménagements : extension de la plateforme haute pour augmenter le nombre de bennes, aménagement d'une plateforme pour la dépose à plat des déchets verts, construction d'un bâtiment pour les gardiens et la sécurisation de certains flux, mise en place du contrôle d'accès et sécurisation du site (clôtures, portails, vidéosurveillance, alarme anti-intrusion), mise en conformité de la défense incendie et des dispositifs de protection.

Les travaux prévus de juin 2020 à début 2021 n'empêchent pas l'accès au site malgré quelques fermetures ponctuelles inévitables.

L'enjeu : garantir la protection des usagers et des agents, tout en assurant le fonctionnement de ce service public.

FOCUS PRÉVENTION 2019

■ SENSIBILISER À LA RÉUTILISATION DES OBJETS

> **Zone de Gratuité le 30 novembre à Rumilly :** 36 bénévoles, 1 206 visiteurs, 5 636 kg d'objets déposés, 5 264 récupérés

> **Aide au tri pour les associations :** 12 prêt de matériel de tri et gobelets à Vallières, Rumilly et Thusy (office du tourisme, mairie, associations locales, lycées)

> **Lutte contre le gaspillage alimentaire :** Lancement du Gourmet Bag dans plusieurs restaurants engagés à Rumilly, Vaulx, Marcellaz-Albanais, Bloye et Vallières-sur-Fier

■ ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES

> **SIDEFAGE :** 53 animations scolaires tri/recyclage/consommation, 6 sur le compostage, 2285 élèves touchés. 17 interventions grand public (hôpital, stand déchetterie, salon de l'habitat, manifestations, marchés).

> **Animations Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)** proposées par la communauté de communes : 4 interventions dont 2 en collège.

FOCUS PROJET

■ POINTS D'APPORT VOLONTAIRE ET TOURNÉES DE COLLECTE : POUR UN SERVICE OPTIMISÉ

La communauté de communes souhaite équiper les communes du territoire de conteneurs semi-enterrés et aériens de grand volume en remplacement des contenants aériens actuels. Elle vise 3 objectifs :

- > augmenter le volume de tri sélectif disponible pour les usagers et faire des Points d'Apport Volontaire (PAV) un véritable service de proximité sur le territoire,
- > optimiser les tournées de collecte d'ordures ménagères et réduire les émissions de gaz à effet de serre en regroupant des points de collecte dispersés,
- > améliorer le cadre de vie : esthétique, réduction des nuisances olfactives, incombustibilité, sécurité des agents.

L'attribution du marché de maîtrise d'œuvre et le lancement des études ont été réalisés sur 2019, les travaux se dérouleront à partir d'octobre 2020. 102 conteneurs seront répartis sur 22 PAV à Vallières-sur-Fier, Crempigny-Bonneguête et dans les hameaux "Hauteville" et "La Champagne" à Hauteville-sur-Fier et "Couty" à Sales.

TOURISME

Les pratiques de loisirs de plein air, et plus particulièrement la randonnée, sont en fort développement. Construire une offre de sentiers cohérente et de bonne qualité contribue à valoriser le territoire. C'est aussi un levier de développement touristique et économique local.

→ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Depuis 2014, le conseil départemental de la Haute-Savoie a placé la valorisation des espaces naturels et les attentes des randonneurs au cœur de sa nouvelle politique de randonnée.

Le département a ainsi demandé aux collectivités de réaliser sur leur territoire un schéma directeur de la randonnée destiné à recenser, organiser et développer l'offre actuelle. Rumilly Terre de

Savoie a initié en 2015 son schéma directeur. Validé en juillet 2016, il dresse les orientations stratégiques de la communauté de communes à court et moyen terme.

→ BUDGET

■ Fonctionnement : 19 500 €

- Entretien des sentiers par le chantier local d'insertion du Grand Annecy
- Entretien des sentiers VTT du site VTT FFC

■ Investissement : 25 000 €

- Balisage de sentiers

→ GESTION OFFICE DU TOURISME RUMILLY ALBANAIS

- Définition d'une stratégie digitale sur les réseaux sociaux
- Coordination des acteurs : 181 partenariats (commerces, meublés de tourisme, restaurants et bars, producteurs, chambres d'hôtes, sites de visite et culturels...), dont 68 % en Albais (74150), 19 % au lac d'Annecy, 4 % Aix Les Bains Riviera des Alpes, 9 % autres

EN CHIFFRES

SENTIERS



219 KM

DE SENTIERS VTT
SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



**3 NOUVEAUX SENTIERS
SOIT 78 KM**

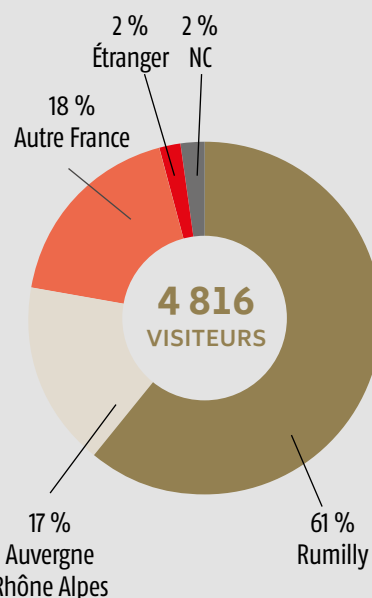
LE CLERGEON, LES POSTES À LAIT,
LES PORTES DE L'ALBANAIS



PLUS DE **350 POINTS**
DE BALISAGE

BUDGET
DE FONCTIONNEMENT
19 500 €

BUDGET
D'INVESTISSEMENT
25 000 €

OFFICE
DU TOURISME
RUMILLY ALBANAIS



GÎTE DE GROUPE : UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ EN COURS

Le territoire compte 3 hôtels, un camping, une vingtaine de locations meublées, 25 chambres d'hôtes mais aucun gîte de groupe.

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie étudie la possibilité d'en créer un à la base de loisirs des Pérouses à Rumilly.

L'objectif : répondre à la carence en lits, identifiée par 16 acteurs privés et l'office du tourisme communautaire, soutenir l'attractivité et le développement économique du territoire.

Si l'essentiel de la fréquentation touristique se concentre sur l'été, l'activité d'un gîte de groupe pourrait s'étendre aux intersaisons et à l'hiver, via différentes actions : classes "nature", séjours groupes thématiques, partenariats avec l'office de tourisme, la Maison du Vélo, la Maison de la Pêche Nature.

La communauté de communes a mené une phase pré opérationnelle avec l'Office de Tourisme Rumilly Albainais : positionnement de l'offre, capacités du gîte, approche architecturale et budgétaire.

Elle souhaite aujourd'hui passer à la mise en œuvre du projet :

- choix du mode de gestion et du futur gestionnaire pour définir conjointement les équipements nécessaires,
- définition de la politique tarifaire et commerciale.

FOCUS OFFICE DE TOURISME

ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME RUMILLY ALBAINAIS

- 17 visites et activités estivales coordonnées avec les partenaires locaux (+ de 100 créneaux)
- 1^{er} juin : co-organisation du 6^e marché de potiers de Rumilly avec l'association Trois Petits Bols, 26 exposants, chiffre d'affaire moyen par potier 507 €
- 2 août : village de la bière artisanale, de l'artisanat et du terroir, 31 exposants dont 7 brasseurs, affluence record de 3500 personnes
- Succès des activités d'initiation à l'orpaillage
- Visite des lamas de salagine
- espace boutique : + 100 références de produits locaux via l'espace boutique (dont cartes de pêche)

BALISAGE VTT : TOUS EN PISTE

La communauté de communes a balisé 71,5 km de sentiers VTT sur son territoire en 2019, portant ainsi un total de 153,5 km de sentiers balisés. L'offre VTT sur le territoire compte désormais 335 km :

- sentier VTT Le Clergeon balisé au printemps (difficulté "noir", 40 km de long, dénivelé 1 400 m),
- plan de balisage du sentier VTT Les Postes à lait (difficulté "rouge", 22 km de long, dénivelé 650 m),
- finalisation du balisage à la charte départementale sur le sentier VTT Les Portes de l'Albainais (octobre).

FOCUS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUX CÔTÉS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES BAUGES

La communauté de communes est signataire de la Charte du Parc Naturel Régional des Bauges, en cours de révision. Elle est ainsi engagée dans la gestion du Parc, comme l'État, la Région Auvergne-Rhône Alpes et les communes du territoire, chaque institution jouant un rôle différent.

Dans le périmètre des communes et intercommunalités, le suivi des objectifs de protection et de mise en valeur des paysages de la Charte dans les projets d'aménagements, les Plans Locaux d'Urbanisme et les Règlements Locaux de Publicité. Concrètement, cela comporte :

- le respect de la réglementation en matière de publicité,
- la prise en compte de l'inventaire du patrimoine bâti du Parc,
- le respect de la qualité architecturale des constructions, notamment sur les secteurs prioritaires identifiés au Plan Parc.

CULTURE

Chaque commune intervient sur son propre territoire pour proposer aux habitants une offre culturelle locale. À son échelle, la communauté de communes contribue à l'accès à la culture en soutenant une offre culturelle récente, variée et de qualité.

→ ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

■ Depuis 2009, la communauté de communes organise et coordonne, avec Cinébus74 et le cinéma de Rumilly, l'organisation de 3 séances gratuites de **cinéma en plein air** sur le territoire. Depuis 2013, une 4^e séance est organisée au quartier des Grumillons à Rumilly en partenariat avec l'équipe de proximité culturelle de Rumilly (OSCAR, association Passage, espace Croisollet, Pôle Médico-Social, CAF). L'objectif : associer insertion sociale et accessibilité culturelle via la diffusion gratuite d'un film.

■ Depuis 2010, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie organise et finance des projets d'**éveil musical** dans les écoles du territoire pour élargir les pratiques d'éducation musicale et développer l'échange entre écoles via la mutualisation des ressources.

CINÉ PLEIN AIR

Pour la 1^{re} année depuis la création du Ciné d'Été, les 4 films ont pu être projetés en extérieur. Il s'agit de "Ferdinand" à Rumilly, "Moi Moche et Méchant" à Marcellaz-Albanais, "Belle et Sébastien" à Bloye et "Bécassine" à Thusy.

Rendez-vous estival devenu incontournable, cette animation gratuite et familiale est ancrée dans l'agenda culturel du territoire. Il reste par contre difficile de mobiliser les associations locales pour des animations au cœur de l'été.

La projection des séances est assurée par Cinébus74.

La programmation est arrêtée par le groupe Culture avec la participation des référents des communes.

10 ANS D'ÉVEIL MUSICAL DANS LES ÉCOLES

Depuis 2010, Rumilly Terre de Savoie soutient l'éveil musical sur son territoire, de la petite section au CM2. Les dossiers d'appel à projet doivent préciser les objectifs pédagogiques prioritaires dans une fiche action détaillée.

Un comité de pilotage étudie les projets mi-septembre, validés en conseil communautaire le 25 du même mois avant information aux écoles début octobre.



ENCHIFFRES

• CINÉ • PLEIN AIR

BUDGET
PRÉVISIONNEL
8 665 €

300
PARTICIPANTS
PAR SÉANCE
EN MOYENNE

• ÉVEIL MUSICAL 2017/2018 •

BUDGET ANNUEL **66 500 €**
(PRISE EN CHARGE DES
INTERVENANTS, SOUTIEN FINANCIER
POUR L'ACCÈS AU SPECTACLE VIVANT,
SOUTIEN FINANCIER AUX MUSICIENS).

6 PROJETS SUR LE THÈME
DE **L'OPÉRA** (4 ÉCOLES).

22 PROJETS REÇUS, SOIT
20 ÉCOLES, 2 303 ÉLÈVES
(**98 CLASSES**).

LA RÉORGANISATION D'UNE
ÉCOLE SUR RUMILLY EXPLIQUE
LA LÉGÈRE BAISSSE DU NOMBRE
DE PROJETS (25 EN 2016-2017)
CETTE ANNÉE.

GLOSSAIRE

A

ADEME Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie
ANAH Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

C

CAE Comité d'Action Économique Rumilly-Alby
développement
CAF Caisse d'Allocations Familiales
CAO Commission d'Appel d'Offre
CAP Commission d'Achat Public
CCI Chambre de Commerce et d'Industrie
CDPENAF . . Commission Départementale de Préservation des
Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers
CEJ Contrat Enfance-Jeunesse
CIID Commission Intercommunale des Impôts Directs
CLECT Commission Locale d'Evaluation des Charges
Transférées
CMA Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CNPF Centre National de la Propriété Forestière
CRHH Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

D

DREES Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Evaluation et
des Statistiques

E

EPCI Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETP Équivalent Temps Plein

F

FFC Fédération Française de Cyclisme

G

GEMAPI . . . Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des
Inondations

I

ICPE Installations Classées pour la Protection de
l'Environnement
INSEE Institut National de la Statistique et des Etudes
Economiques

L

LLS Logements Locatifs Sociaux

M

MSA Mutualité Sociale Agricole

N

NOTRe Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant
Nouvelle Organisation Territoriale de la République

O

OAP Orientations d'Aménagement et de Programmation
OPAH-RU . . Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de
Renouvellement Urbain

P

PADD Projet d'Aménagement et Développement Durable
PAV Point d'Apport Volontaire
PCAET Plan Climat Air Energie Territorial
PIG Programme d'Intérêt Général
PLAI Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLH Programme Local de l'Habitat
PLS Prêt Locatif Social
PLU Plan Local d'Urbanisme
PLUi-H Plan Local d'Urbanisme intercommunal,
avec le volet Habitat
PLUS Prêt Locatif à Usage Social
PME Petites et Moyennes Entreprises
PMI Protection Maternelle et Infantile
POA Programme d'Orientations et d'Actions

R

RAM Relais Itinérant d'Assistants Maternels et parents
RLP Règlement Local de Publicité

S

SCoT Schéma de Cohérence Territoriale
SIDEFAGE . . Syndicat Intercommunal de gestion des DEchets du
FAucigny GENEvois
SIG Système d'Information Géographique
SILA Syndicat Mixte du Lac d'Annecy
SITOA Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures de
l'Albanais
SMIAC Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du
Chéran
SPA Service Public Administratif
SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif
SPIC Service Public Industriel et Commercial
SPL Société Publique Locale
SRADDET . . Schéma Régional d'Aménagement, de Développement
Durable et d'Egalité des Territoires
SRDEII Schéma Régional de Développement Economique,
d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)

Z

ZAC Zone d'aménagement concertée
ZAE Zone d'Activités Economiques



3 place de la Manufacture - BP 69
74 152 Rumilly Cedex - France
Tél : 04 50 01 87 00
contact@rumilly-terredesavoie.fr

www.rumilly-terredesavoie.fr